BULLETIN
DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHETIQUE
Siège Social : Place du Sauvage 13200 ARLES

N° 97 Octobre 1997

LA SORTIE DE L'EGLISE
Lithographie de Joseph FELON. Imp. LEMERCIER
Photographie retouchée par D. ROMAN - 1866
Revue Le Musée N°10 - 1868 - (Coll. particulière)

SOMMAIRE

EDITORIAL
Par Henri CERESOLA ..... Page 1

MONNAIES D'ARLES
Par Philippe FERRANDO ..... Page 3

LES URSULINES EN ARLES
Par Claude-Alain SARRE ..... Page 7

DOMINIQUE ROMAN AU MUSEON ARLATEN
Par Dominique SERENA-ALLIER .....Page 27

FRÉDÉRIC MISTRAL, LE CARD. DE CABRIÈRES, LES PÉNITENTS BLANCS
Par Max DANIEL ..... Page 33

LA RIBOTE DE TRINQUETAILLE
Par Jean-Luc MALACARNE .....Page **41**

JEANNE CALMENT, UN MONUMENT, UN PATRIMOINE
Par Henri CERESOLA .....Page 45

LA MAISON CALMENT
Par Pierre MAXENCE .....Page 49

JEAN FUZIER
Par René GARAGNON .....Page 51

QUESTIONNAIRE SUR LE BULLETIN - RÉSULTATS .....Page 55

COTISATIONS :

Chèque de 120 Frs et 150 Frs pour les abonnements hors de France, à envoyer aux A.V.A. Boîte Postale 30, 13633 Arles Cedex. Ne pas oublier de mentionner votre numéro d'adhérent au dos du chèque, C.C.P. 4439.15 Marseille.

PERMANENCES :

Le samedi de 14 h à 16 h au siège,
20 Place du Sauvage.
1er et 3ème Jeudi à 18 h : Cours de paléographie.
Cours de Provençal : se renseigner au siège.

CORRESPONDANCE :

Toute la correspondance est à adresser à la B.P. 30, 13633 ARLES Cedex.
Téléphone : 04 90 96 62 41 avec message enregistré sur répondeur concernant le programme des activités en cours.

ÉDITORIAL

Beaucoup de satisfactions ont été signifiées à notre Association concernant le numéro spécial consacré au peintre Jean Roch ISNARD par Gérald MOLINA.
Nous allons tâcher de continuer de même dans les bulletins à venir ; n'oubliez pas de consulter à ce sujet l'article consacré à notre questionnaire et ses réponses édifiantes.

SECTEUR SAUVEGARDÉ

L'Association reprend son rythme qui ne s'est pas ralenti en fait tellement il y a de tracasseries au niveau du Secteur Sauvegardé mais aussi de bonnes nouvelles ; il serait presque nécessaire de rédiger un triple Entre Nous trimestriel si nous voulions nous exprimer sur tout ! Retenons surtout ce jour en plus d'Entre Nous :
- **les problèmes de sauvegarde, les graffitis**
- **l'exposition** *"sans queue ni tête"* (au sens réel du terme) des RIP dans la chapelle des Jésuites ; à la suite de notre intervention, Monsieur le Député-Maire nous recevra prochainement à ce sujet.
- **la rénovation tant attendue des monuments et surtout leur entretien systématique qu'il faut faire entrer dans les habitudes** plutôt que d'attendre et d'être en suite dépendant du Département ou de la Région qui, malgré de bonnes intentions à l'égard de notre ville, n'ont pas ce domaine comme priorité première !

Les Journées du Patrimoine, très bien orchestrées par notre Municipalité depuis 1996 ont été un succès. Elles contribuent à la découverte et au cheminement de cette idée, pour les visiteurs, qu'il est bon de côtoyer son passé où plongent nos racines. A partir de là, ceci donne envie de cultiver toujours mieux ce respect historique et esthétique que nous devons à notre patrimoine. Nous l'avons toujours répété... depuis 1903 !

Dans tous les cas nous restons attentifs et allons à nouveau réactualiser nos dossiers envers les élus d'autant plus que va être présenté aux Arlésiens à la fin de l'année un projet urbain intéressant toute la ville. Il va envisager et proposer toute une série d'améliorations programmées dans le temps au point de vue architectural, routier, commercial, de circulation et patrimonial... sans oublier la réhabilitation attendue de notre Théâtre municipal et du Théâtre antique La propreté générale de la ville en progrès avec le problème des toilettes publiques sont à l'ordre du jour ; il en sera certainement question à ce moment là. Sensibilisés à tous ces problèmes, nous vous tiendrons bien sûr au courant.

PUBLICATIONS

Il est nécessaire d'insister et de revenir sur trois publications intéressant le pays d'Arles qui ont vues le jour, dans trois domaines différents, de l'exploration de notre patrimoine.

Nous en donnons les références à la suite de trois articles conséquents et d'actualité les concernant (Ursulines, les Monnaies d'Arles, Dominique ROMAN).

Ces études sont d'un grand intérêt pour la ville, et d'un haut niveau de recherches prouvant encore et toujours la vitalité de notre patrimoine. Elles expliquent, mais aussi remettent en question, notre vision quelquefois superficielle de notre passé, par la pose de quelques réflexions fondamentales et d'explications logiques dans le contexte de chaque époque concernée.

N'hésitez pas à vous les procurer et consacrer un peu de votre budget pour de tels documents inédits et arlésiens. Cela en vaut la peine d'autant plus que nous préparons (en compensation !) pour fin 1997, 1998 et 1999 plusieurs numéros spéciaux (avec beaucoup plus de pages et d'illustrations), comme ce Bulletin N°97 de 56 pages au lieu des 32 habituelles. **Tout cela pour le même prix d'abonnement annuel... que nous vous remercions de régler avant la fin du premier semestre de l'année en cours et à venir.**

Merci d'y penser et à bientôt le plaisir de se retrouver ensemble suivant le programme établi.

IN MEMORIAM : Madame Madeleine PAUL

Une grande darne, arlésienne, nous a quitté le samedi 9 Août 1997 sur la pointe des pieds ; discrète mais active, elle était très impliquée dans la vie Associative arlésienne. Cofondatrice des JMF d'Arles, c'était une personnalité marquante et attachante du Comité des Fêtes. Elle connaissait l'histoire de notre Cité si particulière avec son contexte du Rhône et de la Camargue et à ce titre membre Fondateur de la Confrérie du Riz dont elle avait établi certaines règles du cérémonial. Elle occupait aussi, de par sa naturelle convivialité, la responsabilité des relations publiques au Comité des Jumelages.

Le Pays d'Arles et les AVA peuvent être satisfaits d'avoir connu de tels serviteurs ; on ne vous oubliera pas !

Henri CERESOLA

UNE MONNAIE D'ARLES AU NOM DE CONSTANTIN LE GRAND ACQUISE PAR LA VILLE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE DES A.V.A.

Grâce à la clairvoyance et aux relations de notre Conservateur Jean-Maurice Rouquette, les Musées d'Arles ont acquis un solidus d'or constantinien. A notre humble niveau, nous avons participé pour une somme de 2 500 F apportant ainsi notre modeste contribution à la possession d'une pièce de toute rareté.

Philippe Ferrando, arlésien, jeune numismate réputé, nous révèle une partie de la vie de la Cité d'Arles romaine à travers les pièces énumérées. Il interviendra d'ailleurs le dimanche 23 novembre 1997 à 18 h dans le cadre de Provence Prestige, en Salle d'Honneur de la Mairie d'Arles pour nous faire découvrir mieux les monnaies d'Arles, leur rôle et leur relation avec l'histoire de la Cité sous les Empereurs des IV et V siècles, de la petite Rome des Gaules.

C'est le 23 décembre 1991 qu'était mis en vente (1) **un rare sou d'or au nom de Constantin le Grand,** monnaie frappée en 313 dans les murs de la cité arlésienne. Estimée entre 30 000 et 40 000 francs, **elle a été acquise par la ville** au prix de 39 100 francs.

Cette pièce, dont on connaît seulement 13 exemplaires (2)**, est spéciale à Arles** car aucun autre atelier de l'Empire romain n'en a frappé du même type.

Son poids est de 4,65 g. d'or quasiment pur (son titre est d'environ 98 %) et son diamètre est de 17 mm.

(1) Catalogue de vente sur offres, Claude Burgan, 23 décembre 1991, n° 75, p. 21.
(2) Depeyrot G. , *Les monnaies d'or*, de Dioclétien à Constantin I, 1996, p. 286.

Elle présente, côté droit, l'image impériale : la tête laurée de Constantin à droite. La couronne de laurier, nouée au niveau de la nuque, est alors l'emblème du Pouvoir suprême. Autour du portrait impérial est inscrit CONSTANTI-NVS P(ivs) F(elix) AVG(vstvs).
Il existe une variante pour le droit de cette pièce. Celle-ci possède une autre césure : CONSTANT-INVS P F AVG (Ferrando n°8 à 11).

Le revers est quant à lui encore plus intéressant. Il présente une chouette debout sur un cippe sur lequel est inscrit SA/PI/EN/TIA en quatre lignes. Sur le sol sont posés, un casque à plumet sur un coté du cippe, une lance et un bouclier de l'autre.
Autour, on lit la légende PRINCIPIS PRO-VIDENTISSIMI *"Du prince très prévoyant"*.

Le mot SAPIENTIA (la sagesse), qui figure épigraphiquement sur le cippe, fait référence à la déesse Minerve dont l'animal consacré est justement la chouette. Ses attributs sont le casque, la lance et le bouclier.

Minerve, identifiée à la divinité grecque Athéna, était la déesse romaine de la sagesse, mais aussi des sciences, des arts et surtout de la guerre. Comme Athéna née de la tête de Zeus, Minerve fut conçue par Jupiter, qui, se sentant un grand mal de tête après avoir dévoré sa femme Métis, eut recours à Vulcain pour lui fendre la tête. De son cerveau sortit la nouvelle déesse toute armée.

Nombreuses sont les villes qui se mirent sous sa protection. Elle donnait le don de la prophétie, prolongeait à son gré les jours des mortels, procurait le bonheur après la mort.

Comme pour l'avers, un autre coin pour le revers de ce type monétaire a été gravé par les *scalptores* arlésiens. En effet, un des exemplaires trouvé présente SAP/IEN/TIA inscrit sur le cippe en trois lignes (Ferrando n°14) au lieu de quatre (Ferrando n°8 à 13).

La marque de l'atelier monétaire est située à l'exergue du revers (sous la ligne du sol). Elle est composée des quatre lettres TARL, T représentant le numéro d'officine *(tertia* troisième), ARL les trois premières lettres du nom de la ville. L'atelier d'Arles possède alors quatre officines qui se répartissent les tâches. Généralement, chacune avait la charge de frapper monnaies pour un empereur précis.

L'intérêt de cette pièce, outre sa rareté, est qu'elle est l'une des toutes premières frappée dans l'atelier d'Arles.

En effet, ce n'est qu'à partir de 313 que l'atelier monétaire arlésien a été créé. Cela peut paraître surprenant lorsqu'on sait que d'autres villes voisines et aussi remarquables, comme Nîmes, Marseille, Lyon... ont déjà émis des monnaies depuis plusieurs siècles.

C'est après avoir éliminé l'empereur Maxence (octobre 312) que Constantin dit *"le Grand"* prit la décision de transférer l'atelier monétaire d'Ostie vers Arles.

Une des raisons qui peut expliquer ce transfert, outre la position avantageuse d'Arles au centre de l'Empire, c'est la proximité de la ville d'Ostie avec la capitale Rome qui frappe déjà du numéraire. Pour Constantin, ce transfert permet de disperser les ateliers monétaires occidentaux et de produire en plus de Lyon *(Lugdunum),* Trèves *(Treverirum)* et Londres *(Londinium),* une quantité de monnaies suffisante pour alimenter l'ensemble du sud de la Gaule .

Il faut supposer que le déplacement du personnel et de l'outillage d'Ostie a demandé un certains temps et que c'est au printemps, voir en été 313 que l'atelier fut créée.

Les premières monnaies d'Arles sont les dernières de l'histoire romaine à présenter des dieux romains. Nous trouvons le Soleil SOLI INVICTO COMITI *("au Soleil invincible"*- Ferrando n°59 à 275), Mars MARTI CONSERVATORI ("à *Mars sauveur"*- Ferrando n°47 à 56), mais aussi VIRTVS AVGVSTI *("le courage de l'Auguste"*- Ferrando n°1 à 7) montrant un lion dessous une massue qui fait référence à la tradition herculéenne.

Quant à la pièce qui nous intéresse ici, *Sapientia* a les attributs de la divinité impériale ; c'est d'elle que s'inspire l'empereur, comme il le fait de sa Prudence et de sa Clémence (3).

Ces figurations de Dieux sur des monnaies, qui sont alors le principal support à la propagande des empereurs, montrent que Constantin est encore païen dans les années 310. Il faudra attendre l'année 336, pour voir apparaître sur des pièces d'Arles, un signe chrétien symbolisé par un chrisme. Cela traduit la grande importance attribuée par Constantin à la nouvelle religion, celle-même qu'il adoptera peu avant sa mort par le baptême.

(3) MAURICE Jules, *Numismatique Constantinienne,* volume II, 1908-1912, page 153.

Curieusement, dans les fouilles archéologiques menées dans la ville, on ne retrouve pas de pièces d'or de l'atelier monétaire arlésien. Elles se retrouvent généralement près du *limes,* où les romains ont massé de nombreuses troupes militaires. Elles devaient vraisemblablement servir à des distributions militaires exceptionnelles.

Grâce à des fonds apportés par quelques intervenants et à la perspicacité de certaines personnes (4)**, cette monnaie vient compléter les collections numismatiques de l'IRPA.**

Frappée en Arles pour être destinée à on ne sait quelle région de l'Empire romain, elle retrouve aujourd'hui sa ville d'origine.

Bibliographie

Bruun P.M. : *The Constantinian Coinage of Arelate,* Helsinki, 1953.
Bruun P.M. : *The Roman Imperial Coinage,* vol VII, Constantine and Licinius, A.D. 313-337, Londres, 1966.
Charlet J.L. : *L'atelier monétaire d'Arles sous l'empire romain,* Annales du Groupe Numismatique de Provence, Aix en Provence, 1987.
Cohen H. : *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain,* Paris, 1880.
Depeyrot G. : *Les monnaies d'or de Dioclétien à Constantin 1* (284-337), Wetteren, 1995.
Ferrando Ph. : *Les monnaies d'Arles,* de Constantin le Grand à Romulus Augustule (313-476), Arles, 1997.
Laugier M. : *Etude sur les monnaies frappées à Arles depuis Constantin le Grand jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident,* extrait des comptes-rendus du Congrès tenu à Arles par la Société Française d'Archéologie en septembre 1876, XLIIIe session.
Maurice J. : *Numismatique Constantinienne,* Vol II, 1908-1912, Paris, page 139-195.

LES MONNAIES D'ARLES
Par Philippe FERRA NDO
De Constantin le Grand à Romulus Augustule (313-476 ap. JC)
In-8 255 pages - 248 figures - 8 histogrammes
Répertoire de plus de 1600 monnaies
frappées dans l'atelier d'Arles
250 F (+ 30 F de port) à commander
soit chez l'auteur soit aux AVA.

(4) Jean-Maurice ROUQUETTE notamment.

LES URSULINES EN ARLES
UNE TRAGÉDIE EN CINQ ACTES
(1602 - 1792)

"Cinq mille vierges en Provence sont devenues Ursulines, soit par vocation, quelquefois par conditionnement social, le plus souvent par l'exercice de l'irréversible décision paternelle pour des enjeux mineurs : l'éducation des petites filles et leur propre destin !
Après des débuts exaltants, c'est à terme la soumission inexorable"

C'est ainsi que s'exprimait Claude Alain SARRE, historien, venu en Arles le 26 Novembre 1995 à la demande des AVA en Salle d'honneur de la Marie, nous entretenir de la maison arlésienne. Il a bien voulu accéder à notre demande de nous donner le résumé de cette conférence. Les Ursulines de Provence ont fait l'objet d'une thèse monumentale de Doctorat es-lettres soutenue à Aix en Provence en Octobre 1995 avec la mention très honorable, félicitations du Jury et imprimatur en tant que contribution significative à l'histoire et à l'enseignement en Provence au XVII et XVIIIe siècles.
Elle a été distinguée d'ailleurs du Prix Mignet décerné par l'Académie des Arts et Belles lettres d'Aix en Provence, prix attribué tous les cinq ans seulement à un travail remarqué sur l'histoire de la Provence.

Parmi les nombreux Ordres religieux masculins et féminins établis en Arles au XVIIe et au XVIIIe siècles, celui des religieuses placées sous le patronage de Sainte Ursule a joué un rôle qui n'a pas - semble-t-il - retenu suffisamment l'attention des historiens (1).
Cette omission est d'autant plus regrettable que c'est un total de près de deux cents femmes qui ont vécu entre les murs du couvent des Ursulines durant ces deux siècles, permettant à plusieurs milliers de petites Arlésiennes - pensionnaires ou externes - d'être instruites et éduquées par leurs soins.

Par ailleurs, c'est cette même communauté des Ursulines d'Arles qui, la première en Provence, a choisi de passer, dès 1624, du statut de simples congrégées à celui de religieuses cloîtrées avec les trois vœux solennels, donnant ainsi un exemple qui sera repris ensuite par toutes les Ursulines de notre province.

1 Le cas d'Arles n'est pas isolé. Les Ursulines des autres villes de Provence et du Comtat Venaissin n'avaient pas - jusqu'à 1995 - fait l'objet de publications historiques spécifiques. Elles sont pourtant les premières à avoir été établies hors d'Italie, et ce sont elles qui ont essaimé ensuite dans le reste de la France et du monde, notamment au Québec puis dans le reste de l'Amérique.

J'ai eu l'occasion de bien connaître la vie animée, parfois difficile et toujours attachante, des Ursulines d'Arles lorsque j'ai préparé à Aix-en-Provence une thèse de doctorat ès lettres, dont une adaptation vient d'être publiée sous le titre *"Vivre sa soumission. L'exemple des Ursulines provençales et comtadines (1592-1792)"* (2).

C'est sur la base de ces recherches récentes que je me propose de retracer ici les grands traits de l'histoire des Ursulines en Arles sous l'Ancien Régime, laissant au lecteur la possibilité - s'il le souhaite - d'en savoir davantage en consultant l'ouvrage que je viens de citer.

D'où viennent les Ursulines de Provence et du Comtat Venaissin?

L'origine des Ursulines se situe dans l'Italie du nord, plus précisément à Brescia, où, en 1535, une dévote de soixante ans, Angèle Merici, crée la première *"Compagnie des Vierges de Sainte Ursule"*. Il s'agit alors d'un simple Institut séculier, composé de jeunes filles vivant au sein de leurs familles et ne prononçant pas de vœux, mais qui veulent, par un comportement chaste et modeste, donner l'exemple d'une vie vertueuse dans une ville jugée dépravée. Elles accomplissent des *"oeuvres pies"* de charité destinées aux malades et aux personnes en détresse.

Saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan, reprend l'idée d'Angèle, mais il l'ajuste aux réformes décidées par le Concile de Trente (1545-1563) dont il fut, en tant que Secrétaire d'Etat de son oncle Pie IV, l'un des principaux acteurs. Désormais, dans les Compagnies de Sainte Ursule qu'il établit à Milan en 1567 puis dans d'autres villes, les jeunes Ursulines sont chargées d'enseigner aux petites filles les rudiments du nouveau catéchisme, les prières et les dévotions, afin qu'elles puissent devenir de bonnes chrétiennes et de bonnes mères. Elles restent dans leurs familles, mais elles sont sous l'autorité de l'évêque et portent un uniforme.

C'est à l'Isle-sur-la-Sorgue, dans les terres papales du Comtat Venaissin, qu'un chanoine de Cavaillon, César de Bus (1544-1607) établit en 1592 la première *"Compagnie des Vierges de Sainte Ursule"* hors d'Italie. Inspiré par l'exemple de Charles Borromée et des Règles qu'il a imposé à ses Ursulines milanaises, César de Bus confirme leur vocation d'éducatrices des petites filles : catéchèse, exercices de piété, lecture, ouvrages féminins, initiation à l'écriture.

2 Livre paru aux Éditions Publisud à Paris en mai 1997.

Pour reprendre ses expressions, les Ursulines comtadines font la *"Petite Doctrine"*, puis elles conduisent leurs élèves à l'église toute proche, la collégiale de Notre Dame des Anges, où les pères de la Doctrine Chrétienne crées également en 1592 par César de Bus, assurent la *"Grande Doctrine"* , c'est-à-dire la prédication.

Changement radical, les Ursulines doivent quitter leurs familles, et vivre sous un même toit, ne sortant que pour se rendre à l'église et assurer leur existence matérielle : elles sont *"congrégées"*, prononçant un vœu simple de chasteté, et promettant d'obéir aux prêtres de la Doctrine et à leur supérieure. Il ne s'agit pas d'un Ordre de religieuses cloîtrées, mais d'une communauté de filles dévotes.

Le *"laboratoire expérimental"* de l'Isle-sur-la-Sorgue est un succès, et César décide donc de poursuivre. En 1595, il établit une communauté d'Ursulines, à Avignon où il habite depuis quelque temps, et il en confie la direction à l'une de ses pénitentes, Jeanne Faucher, riche veuve de 45 ans. En 1600, on lui demande d'établir une troisième communauté, à Aix en Provence. Avignon et Aix confirment le succès de l'Isle-sur-la-Sorgue, et les consuls d'Arles prient alors César de Bus - avec l'autorisation de leur archevêque, Mgr Horace Montano - de leur envoyer quelques unes de ses Ursulines, afin d'établir une nouvelle communauté dans leur bonne ville.

Acte 1. Les sages débuts d'Arles, avec Dauphine Rampalle 1602-1621.

En octobre 1602, César de Bus accède à la demande des consuls, et il décide d'envoyer en Arles des Ursulines, dont il confie la direction à Dauphine Rampalle (3). Dauphine Lanfrèze est née en 1552 à Saint-Rémy de Provence, où elle a épousé un marchand, Nicolas Rampalle, dont elle eu trois enfants, Antoine en 1580, Jeanne en 1583 et Catherine en 1585. En 1592, les Rampalle quittent Saint-Rémy pour Avignon où leur fils est entré au collège des Jésuites mais, en 1595, ils décident de se séparer : Nicolas se fait Jésuite et va en Savoie ; Dauphine entre - avec ses filles, âgées de 10 et 12 ans - chez les Ursulines qui s'installent en Avignon.

Le petit groupe choisi par César de Bus reste strictement familial, puisqu'il comprend, autour de Dauphine Rampalle, Jeanne et Catherine, ses deux filles (qui ont alors 17 et 19 ans), et deux de ses nièces, Agnès Rampalle (30 ans) et Honorée Fine (32 ans), qui vient de participer à l'installation de la jeune communauté d'Aix.

3 Je préfère ne pas alourdir cet article en multipliant les notes destinées à indiquer les cotes des manuscrits que j'ai consultés. Ce n'est donc qu'exceptionnellement que je préciserai mes sources, et je suggère aux lecteurs qui voudraient être mieux renseignés de consulter le livre cité plus haut.

Les conditions de vie des Ursulines d'Arles sont très modestes. Elles exercent leur mission d'éducation, comme elles l'ont pratiquée en Avignon, avec Jeanne Faucher. Une autre nièce de Dauphine, Angèle Rampalle, vient de l'Isle-sur-la-Sorgue en 1605, pour remplacer Agnès qui vient de mourir, mais elle meurt à son tour en 1607, avant Catherine qui meurt en 1609. La petite famille doit donc s'ouvrir pour survivre, et c'est le 6 octobre 1610 que les deux premières Ursulines à ne plus être des Rampalle sont reçues *"en la Congrégation des Vierges de Sainte Ursule"* ce sont Françoise Jean, la première arlésienne, et Françoise Arvin, de Beaucaire. Ce même 6 octobre 1610, et toujours dans la grande salle du palais de Mgr Gaspard de Laurens, Arlésien et prélat modèle, Dauphine Rampalle, *" jà advancée en aage"* — elle a 58 ans — déclare solennellement qu'elle se démet de sa charge de supérieure, et c'est sa fille, Jeanne Rampalle, âgée de vingt-sept ans, qui lui succède, sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque.

Le petit groupe va vivre encore sagement une dizaine d'années, dans une ambiance familiale et matriarcale. En 1621, il n'y a que neuf congrégées, dont quatre sont de la famille Rampalle. Elles enseignent des filles externes venues trois heures les matins ouvrables, elles n'ont pas encore de pensionnaires. Elles vont chaque jour à la chapelle de sainte Ursule, dans l'église Saint-Antoine, (Saint Julien actuelle) où Catherine Rampalle est enterrée. Leur directeur spirituel est toujours le père Brun, de la Doctrine Chrétienne.

Mais Dauphine Rampalle meurt le 21 mars 1621. Alors, tout va changer.

Acte 2. Clôture et expansion, sous la direction de Jeanne Rampalle 1621-1636.

Jeanne Rampalle est la plus haute figure que connaîtra la communauté des Ursulines d'Arles. A la mort de sa mère, elle a 38 ans, mais sa santé est déjà très mauvaise : *"Elle estoit universellement tourmentée, sentant des douleurs très aigües aux bras, aux cuisses, aux jambes, jusques aux moüelles des os où les pointes du mal pénétroient. Elle enduroit aux reins et aux intestins des coliques furieuses, des maux et des dévoyemens d'estomach, avec des ardeurs insupportables de poitrine, des défaillances de coeur et des palpitations suffoquantes, des douleurs de teste profondes, des vertiges et des tintamarres comme de la cheute de bastimens ruineux. Des ulcères fascheux en la bouche, des fièvres ardentes et chaleurs qui la brusloient et la consumoient, et des froideurs inexplicables qui la geloient tellement qu'il la falloit charger de couvertures aux plus violentes chaleurs de la canicule. Et,*

avec cela, un éveil continuel qui bannissait d'elle le sommeil et avec luy la relasche et le repos" (4) Je laisse au corps médical arlésien le soin de formuler son diagnostic (probablement entre autres des problèmes thyroïdiens NDLR).

Malgré ses graves problèmes qui la tiennent alitée tout le temps et qui la poursuivront jusqu'à sa mort, c'est Jeanne qui va marquer de sa forte personnalité la vie de sa communauté et de celles qu'elle établira dans d'autres villes.

Sa décision la plus importante est sans aucun doute de faire passer les Ursulines d'Arles du statut de congrégées à celui de religieuses cloîtrées. Son directeur spirituel, le père Brun de la doctrine chrétienne, essaie bien de lui montrer la difficulté extrême de vouloir concilier la clôture et les vœux solennels avec la mission d'éducation et d'enseignement des petites filles, mais Jeanne persiste car elle est convaincue que l'état de religieuse est celui d'une *"plus grande perfection"*. Elle choisit alors d'abandonner le père Brun et de se mettre sous la direction d'un Jésuite qui l'encourage dans ses projets. Cependant, jusqu'à la fin de 1623, elle ne peut pas les concrétiser, car Anne de Luynes, sœur du favori de Louis XIII, supérieure des Ursulines de Pont-Saint-Esprit et *"protectrice des maisons de Sainte Ursule"*, est farouchement attachée au statut initial de congrégées voulu par César de Bus et les pères de la Doctrine, et elle empêche que la Provence ne suive l'exemple des autres provinces de France où les Ursulines se sont déjà cloîtrées.

Mais Anne de Luynes meurt en décembre 1623. Jeanne presse alors son frère Antoine, devenu prêtre et docteur en théologie, et qui est un proche du cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, d'obtenir une bulle du pape autorisant la clôture d'Arles. Le pas décisif est franchi et, le 21 octobre 1624, Antoine *"donne, de la part de l'Archevesque, le voile blanc et reçoit au noviciat la mère Jeanne Rampalle, sa sœur (alitée), puis le mesme Archevesque voile de sa main sept autres sœurs"*.

Cette mutation entraîne aussitôt une cadence effrénée d'entrées au nouveau couvent : du printemps 1625 à la mort de Jeanne en juin 1636, 46 novices seront reçues, soit plus de quatre par an. Presque toutes ont été pensionnaires quelques années et sont jeunes, souvent très jeunes, presque des enfants : huit ont 18 ans, cinq 17 ans, cinq 16 ans, onze 15 ans et sept 14 ans ; l'âge moyen des dix autres est de 22 ans. C'est là un rajeunissement considérable par rapport à l'âge moyen à l'entrée des congrégées, qui se situait jusque là entre 20 et 23 ans.

4 ALBI Henri, s. j., *Vie de Jeanne de Jésus Rampalle, fondatrice des Religieuses Augustines,* Lyon, 1640, pp. 72 et 73 (un exemplaire de ce livre se trouve à la Bibliothèque municipale d'Arles).

Cet afflux de jeunes novices semble surtout provoqué par le passage à la clôture, car cette innovation séduit les familles, en associant l'attrait d'un jeune Ordre enseignant avec la sécurité de placer leurs filles sans risques de retour (les congrégées pouvaient quitter leur communauté, tandis que les religieuses sont désormais sous clôture perpétuelle), donc sans problèmes de dévolution du patrimoine familial. Par ailleurs, le vivier du pensionnat peut alimenter sans discontinuité le noviciat.

L'un des documents inédits que j'ai pu consulter à Marseille, aux Archives des Bouches-du-Rhône, permet de connaître les qualités les plus remarquables, aux yeux des responsables du couvent, des Ursulines décédées entre 1607 et 1679 (5).

Les Ursulines d'Arles font la Doctrine : *"Quand elle faisoit la doctrine, elle avoit une telle grâce et ferveur qu'elle excitoit à l'amour du petit Jésus"* (on parle ici d'Angèle Rampalle) ; *"C'estoit une merveille de voir comme elle les caressoit* (les petites filles) *et instruisoit à la piété, amour de Dieu et mépris du monde"* (Catherine Rampalle). *"Elle avoist du zèle pour les instruire et pour le soin de leur santé, ayant un cœur de Mère. Son but principal estoit de porter les âmes à l'horreur du pêché, à la dévotion à la Ste Vierge et aux Âmes du Purgatoire"* (Louise de Marmand).

Elles vivent intensément leur spiritualité : *"Quand elle parloit des grâces de Dieu, elle estoit toute enflammée et fondoit en larmes"* (H. Fine). *"Elle eust des visions très sensibles de la très saincte Trinité "* (D. Rampalle). Une veuve entre avec sa fille de trois ans ; elle va d'abord adorer le Saint-Sacrement à la chapelle, *"elle mist sa petite sur l'autel, l'offrant de très bon coeur à Dieu"*. Bientôt, la fillette meurt de la petite vérole, et *"la soeur tesmoigna son courage viril"* (F. Anglèse).

Les Ursulines d'Arles se livrent à de sévères mortifications : *"haires, cilices et, pour la discipline, celles qui la luy ont veue prendre asseurent qu'elle sembloit frapper sur du fer"* (Catherine Rampalle). *"Il n'y a rien qui trouble plus la dévotion que de laisser escouler ses sens extérieurs"* (Dauphine Rampalle) Elle appelait *"son corps mauvaise carcasse, indigne qu'on la caressast"* (Honoré Fine). *"Pénitence, cilice, haire, souvent deux jours sans manger, en oraison dans une chapelle"* (Françoise Jean). *"Longtemps en cuisine, elle se donnoit tousjours le pire, les testes de poisson et aultres semblables restes"* (Françoise Arvin).

5 Il s'agit du Livre mortuaire, ou mémoire et catalogue des décédées dans ceste maison, Archives Départ., 84 H 9, 49 folios en format demi-raisin, avec une écriture et une présentation soignées.

Enfin, elles meurent courageusement. Au moment de mourir, Catherine Rampalle dit : *"Courage, mes soeurs, il faut aller à ce beau Paradis ! Ô l'unique espoux de mon âme !"*. Quant à Marguerite Eynaud, *"le père Liautaud, de l'Oratoire, la fist communier et, la voyant si contente, il se mist à chanter le Magnificat. La pauvre malade, toute agonizante estoit, se prinst alors à rire et il sembla que le coeur luy tressaillist de joie"*.

Outre la clôture, la croissance très rapide des effectifs du jeune couvent et la vie exaltante qu'elle y entretient par son exemple et par ses instructions, Jeanne n'entend pas limiter son action à Arles seule, et elle établit plusieurs autres couvents.

C'est d'abord le couvent des Ursulines *Augustines* (6) d'Avignon, installé tout à côté du collège des Jésuites, alors qu'après la disparition de la première communauté créée par César de Bus et Jeanne Faucher, les Ursulines congrégées mises en place par Anne de Luynes en 1623 refusent de passer à la clôture.

Un bref de Mgr Filonardi autorise en février 1632 *"un vrai monastère, avec permission de s'affilier à Arles et d'en tirer le nombre de professes nécessaires pour l'establir"*.

L'année suivante Jeanne Rampalle, dont l'état de santé est pourtant toujours détestable, décide de se rendre à Avignon pour voir ce nouveau couvent. Elle s'arrête en juillet 1633 dans sa ville natale de Saint Rémy chez une parente dévote, Catherine Barrel qui lui *"demande d'y establir un petit monastère de son Ordre"*. Certes, il y a déjà des Ursulines congrégées à Saint Rémy, mais elles ne sont que neuf, médiocrement installée. Jeanne Rampalle accepte la proposition et, à la sainte Catherine 1334, *"une trouppe de Religieuses tirées du Monastère d'Arles s'y acheminera pour commencer ceste fondation"*,dirigée par supérieure d'Avignon.

Quatre couvents seront établis par Arles : Villeneuve-lès-Avignon en 1636, Tarascon en 1637, enfin Beaucaire et Aramon, tous deux en Languedoc.

Le 7 juillet 1636, Jeanne Rampalle, en religion Jeanne de Jèsus, la première Ursuline religieuse de Provence, meurt à Avignon, et c'est la supérieure qui vient d'installer les établissements d'Avignon et de Saint Rémy, Jeanne de Fauchier de Saint Jean Baptiste, qui lui succède à la tête de son cher couvent.

Quand Jeanne Rampalle disparaît, elle a passé 41 des 53 années de sa vie chez les Ursulines, dont 26 en qualité de Supérieure. Sa vie spirituelle intense, son action pour imposer la clôture en Arles et y

6 On appelle alors les premières Ursulines cloîtrées *"Ursulines Augustines"*, car elles suivent la Règle de saint Augustin, et on peut ainsi les distinguer des Ursulines qui sont encore congrégées.

e

multiplier le nombre des religieuses, sa décision d'essaimer à Avignon et à Saint Rémy, l'appui solide des Jésuites amis et de son frère Antoine, tout concours à lui donner une place de premier rang dans l'histoire des Ursulines de la Provence et du Comtat Venaissin. Peu après sa mort, toutes les communautés d'Ursulines seront des couvents de religieuses cloîtrées.

Acte 3. Les graves erreurs et les efforts pour éviter la disparition 1636-1683.

Avant d'aller plus loin, il paraît utile de décrire, même si ce ne peut être ici que trop sommairement, le couvent et les Ursulines qui y vivent. 75 habitants permanents.

Le couvent est installé au cœur d'Arles, à deux pas des Arènes, sur l'actuelle place Louis Blanc, la municipalité d'Arles ayant rénové ce lieu en 1996 (la rue Raspail, toute proche, s'appelait autrefois rue des Ursulines). Une grande partie des bâtiments est aujourd'hui la propriété du docteur Robert REGAL (Arlésien, membre des AVA-NDLR), qui en assure, avec un soin attentif, la réhabilitation et l'aménagement.

Les effectifs du milieu du XVIIe siècle sont importants : 39 sœurs de chœur en 1640, 52 en 1650, 55 en 1655, auxquelles s'ajoutent 4 à 8 converses et une douzaine de petites pensionnaires, soit un total de 55 à en 1655, auxquelles s'ajoutent 4 à 8 converses et une douzaine de petites pensionnaires, soit un total de 55 à 75 habitants permanents.

J'ai pu retrouver l'origine sociale de 149 sœurs de chœurs - sur un total de 160 à 170 durant 190 ans - : il y a 67 filles nobles (soit 45%, proportion nettement plus faible que dans le reste de la Provence, où l'on trouve 73 % de nobles), 35 filles de bourgeois et 12 de marchands (soit 31%, contre 15% en Provence), 30 d'hommes de loi (20%, contre 10% en Provence) dont 20 avocats, enfin 4 filles de médecins ou d'apothicaires et la fille d'un ménager, donc un petit propriétaire.

En prononçant leurs vœux solennels, les Ursulines abandonnent leur nom de famille pour adopter un nom de religion, et le choix de ces nouveaux noms donnent toujours une indication précieuse des dévotions privilégiées dans chaque couvent. En Arles, de 1624 à 1660, la moitié des noms de religion font référence à Jésus Christ *(sœurs de Jésus de Jésus Maria, de la Croix, du Saint Sacrement, de la passion, du Saint Sauveur ou au saint-Esprit,* un bon tiers à des saints *(tels Joseph, Jean-Baptiste, Augustin ou Antoine etc)* ou à des Saintes *(telles Ursule, Agnès, Catherine ou Madeleine),* enfin quelques uns à la Vierge Marie et aux Anges.

Après cette période christocentrique, les Ursulines choisiront des noms de Saints ou de Saintes, et les références à Jésus disparaîtront durant le dernier siècle d'existence du couvent. Faut-il voir là un signe

Gravure extraite de *"L'Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires"* par Pierre HYELOT - Paris 1714 / 1719 - Tome IV p. 203
(Collection particulière)

A noter la dignité de cette Ursuline, à la main droite élégamment dressée, drapée majestueusement dans son manteau, contrastant avec l'Ursuline de Provence plus austère. (même Tome - p. 150)

d'humilité, ou plutôt le désir de se mettre sous la protection d'un saint ou d'une sainte, plus proches, plus *"humains" ?*.

Quelle est la vie des Ursulines au couvent ? Deux ou trois d'entre elles ont la charge des petites pensionnaires, dont les parents paient une pension élevée - environ 100 à 150 livres par an - et qui sont logées dans un *"quartier"* séparé, où elles restent généralement deux ou trois ans pour apprendre le catéchisme (donc la lecture), les exercices de piété et les bonnes manières, ainsi que l'écriture et des rudiments d'arithmétique. Trois ou quatre autres Ursulines s'occupent des **élèves externes** qui viennent, en principe, trois heures le matin pour apprendre par cœur le catéchisme, et préparer leur première communion ; pour éviter les contacts avec le monde extérieur, les externes ne rencontrent jamais, ni les autres Religieuses, ni les pensionnaires.
Les maîtresses des externes sont le plus souvent de jeunes professes, qui n'assurent cette charge que durant leurs premières années de religion.

Par ailleurs, **une maîtresse des novices** est chargée de préparer en deux ans - avec l'aide d'une ou deux soeurs - les jeunes novices à la vie religieuse.

Quant aux trente ou quarante autres Ursulines, levées vers 6 heures et couchées tôt le soir, vers 9 heures, **elles assurent la gestion quotidienne du couvent,** selon l'office qui leur est confié : dépositaire, zélatrice, portière, sacristaine, lingère... **Toutes suivent les offices** (messe et vêpres, assurés par le directeur spirituel nommé par l'Archevêque ou par l'un des confesseurs) et les nombreux exercices de piété (prières en commun, litanies de la sainte Vierge, rosaires, adoration du Saint Sacrement, deux examens de conscience quotidiens). **Elles se réunissent plusieurs heures par jour autour de la Supérieure dans la salle commune, afin de se livrer aux ouvrages de couture et de broderie, tout en écoutant des lectures pieuses.**

Revenons à la situation du couvent après la mort de Jeanne Rampalle. On a vu que les entrées au noviciat ont été très nombreuses : du passage à la clôture en 1624 jusqu'à 1656, j'ai compté précisément 107 réceptions de sœurs de chœur, soit une moyenne supérieure à 3 par an. **Certes, ces chiffres ont permis la création des nouveaux couvents, mais les conséquences sont dramatiques pour le couvent.**

Tout d'abord, on a transmis aux autres couvents les dots des jeunes filles reçues en Arles. Je note également que **les dots des Ursulines d'Arles** sont sensiblement inférieures à celles demandées ailleurs (environ 1200 livres, contre une moyenne de 1800 livres en Provence), et qu'elles sont souvent très mal payées par les familles qui les ont pourtant formellement promises par contrat devant notaire.

Il a fallu ensuite construire des bâtiments coûteux pour abriter soixante personnes. De plus, la gestion de tels effectifs pose de graves problèmes, apparus très vite : dès la mort de Jeanne Rampalle en 1636, la nouvelle Supérieure trouve " *le spirituel et le temporel dans un pitoyable état".* Il y a une totale inadéquation entre la mission du couvent et son effectif réel (7), car il n'est pas nécessaire de réunir cinquante religieuses pour éduquer ou instruire des petites filles : même en séparant pensionnaires et externes, six ou huit enseignantes suffiraient.

Enfin, je suis amené à m'interroger sur le comportement d'Antoine Rampalle. Depuis que Jeanne, sa sœur puînée, a remplacé leur mère Dauphine à la tête de la communauté en 1610, il est présent lors de tous les actes importants. Chanoine d'Apt, professeur (à Avignon, semble-t-il), prieur du Baron, protonotaire du Saint-Siège, prêtre de l'Oratoire, il multiplie les activités, mais il reste surtout *"subrogé au lieu et place par bulle du Vicaire Général de l'Archevesché d'Arles pour la direction du Monastère, tant aux choses spirituelles que temporelles".*

Il en est donc à la fois le directeur spirituel et l'intendant. C'est entre ses mains que toutes les novices font leur profession et versent leur dot. C'est lui qui installe à Avignon, à Saint-Rémy, à Tarascon, les Ursulines venues d'Arles, qui achète bâtiments et terrains, qui négocie les aides versées par les Consuls des différentes villes, qui accepte et reçoit les dons et les legs versés par les bienfaiteurs.

Antoine Rampalle quitte Arles après que la Supérieure élue à la place de Jeanne Rampalle ait trouvé le couvent *"dans un pitoyable état".* Il devient directeur spirituel et temporel du nouveau couvent de Tarascon, où il ne restera que de 1637 à 1639, avant de disparaître. J'ai retrouvé sa trace six ans plus tard : le 18 juillet 1645, le Parlement de Provence le condamne *à "estre et demeurer banny de Provence durant le temps de dix ans et à 300 livres d'amende".* Motif ? *"Crime de fausse monnoye, crime de lèze majesté ",* qui n'est en principe réparable que par la mort.

Que s'est-il passé ? Antoine Rampalle, seul condamné des personnes prévenues dans cette affaire, a échappé à la mort grâce à l'intervention de ses amis les Jésuites d'Aix, et au scandale que n'aurait pas manqué de provoquer l'exécution en place publique pour fausse monnaie d'un chanoine, docteur en théologie et prieur.

En résumé, la gestion erratique du couvent d'Arles et ses recrutements excessifs sont-ils dus seulement au zèle enflammé de Jeanne ou à l'ambition d'Antoine ?

7 C'est notamment afin d'éviter cette erreur que les Règles des Ursulines interdisaient de dépasser quarante sœurs de choeurs, mais on voit que cette prescription n'a pas été respectée en Arles.

N'est-ce que de la maladresse, de l'inexpérience ? Celui qui allait sombrer bientôt dans la fabrication et le trafic de fausse monnaie, crimes si graves alors, n'a-t-il été qu'un directeur aveugle, ou a-t-il confondu les biens du couvent et sa poche ?

Quoi qu'il en soit, la situation du couvent d'Arles devient catastrophique. En 1655, il y a cinquante-cinq sœurs de chœur, et c'est la crise ouverte. Les réceptions sont enfin arrêtées. Aucune novice n'entrera au couvent pendant vingt-sept ans, de 1656 à 1683, mais même cette mesure drastique ne saurait suffire.

L'aide obtenue de la ville est dérisoire (une petite gratification de 200 livres en blé accordée en 1658, en précisant bien que *"si, aujourd'huy, le monastère est pauvre, il se peut remettre dans quelques années"*, exemple-type de vœu pieux), et il faut, en 1659, l'intervention vigoureuse de l'archevêque, François-Adhémar de Grignan. Il réunit les parents et leur fait promettre de verser la totalité des dots promises, puis de les compléter par une pension viagère de cinquante livres par an.

En échange, les familles *"pourront profiter du travail que les sœurs fairont chascune en leur particulier, sans compter le travail pour la communauté "*. Le couvent d'Ursulines devient donc un atelier de couture et de broderie dont les articles sont donnés aux familles, afin de compenser l'effort financier supplémentaire qu'elles veulent bien accorder, en réponse aux sollicitations insistantes de l'Archevêque.

Cependant, comme les promesses ne sont pas toutes tenues, la situation reste dramatique, malgré la mise du couvent sous tutelle grâce à la présence d'un *"séculier économe"*, et en dépit de nouveaux efforts financiers des familles et de l'Archevêque lui-même, pris sur sa cassette personnelle. Mgr de Grignan doit présider à nouveau plusieurs réunions des parents les moins réticents, ce qui permet d'aboutir, en 1683, à une seconde transaction dans le même esprit que la première.

L'effectif est alors ramené à quarante sœurs de chœur, et l'on va s'efforcer de trouver un nouvel équilibre à un niveau plus raisonnable qu'auparavant. En réalité, on entre désormais dans un siècle où le couvent, contraint d'abandonner ses ambitions premières, s'installe dans une sorte de somnolence imposée.

Acte 4. Un XVIIIe siècle assoupi 1683-1792.

Les années 1624-1656 avaient péché par la démesure, les années 1683-1792 vont souffrir d'une constante médiocrité.

Le couvent n'attire plus : de 1683 à 1792, on ne compte que 35 réceptions de nouvelles professes, moins d'une tous les deux ans en moyenne. Pire encore, après 1757, plus aucune jeune fille n'entrera chez les Ursulines d'Arles. Cet effondrement a deux conséquences inéluctables, malgré un net allongement de la durée de vie des religieuses d'un siècle à l'autre. D'une part, les effectifs des sœurs de chœur ne cessent de reculer, passant de 40 en 1683 à 23 en 1702, avant de tomber à 15 en 1737, 10 en 1760 et 6 seulement en 1782. D'autre part, l'âge moyen qui était de 42 ans en 1683 monte sans discontinuité, et il atteindra 64 ans en 1790.

Le couvent, affaibli et vieilli, a les plus grandes difficultés à survivre. Un observateur écrit en 1698, quinze ans après la seconde transaction conclue entre l'Archevêque et les familles : *"Ces Religieuses sont si pauvres qu'on appréhende d'être obligé d'ouvrir les portes du couvent, et de les renvoyer chez leurs parents"*. **En 1720, la banqueroute de Law aggrave encore leur situation.** Comme dans tous les couvents féminins, le revenu principal des Ursulines d'Arles provient du placement des dots payées par les familles. Or, la banqueroute amène de nombreux débiteurs à se dépêcher de rembourser les créances du couvent avec du papier-monnaie qui se déprécie aussitôt d'au moins 30% et, surtout, les intérêts reçus par le couvent, qui étaient de l'ordre de 5 à 5 1/2 % l'an au XVIIe siècle, tombent à 2 1/2 - 3% environ, et ils resteront à ce niveau jusqu'à la Révolution.

A côté de ces problèmes d'intendance que les Ursulines n'arrivent plus à maîtriser, un danger d'une autre nature les menace dans la mission d'éducation qu'elles devraient théoriquement continuer à assurer.

En effet, une concurrence nouvelle apparaît au début du XVIlle siècle. Vers 1715, une riche dévote, Marie-Catherine de Grille d'Estoublon (1654-1737), veuve du marquis de Roquemartine, installe dans sa maison d'Arles *"trois religieuses de l'institut du père Barré pour l'instruction des pauvres filles"*. Il s'agit de Dames de Saint-Maur, créées vers 1670 à Rouen puis à Paris par un minime, le père Barré, et qui se sont établies en Provence à partir de 1685, à Toulon d'abord, avant d'essaimer dans d'autres villes, notamment à Marseille, Draguignan, Hyères, Grasse, 011ioules.

Dans son testament du 3 juin 1731, la marquise lègue *"à ces trois régentes desquelles j'ai lieu d'être contente une petite maison qui tient la mienne, et cinquante écus (150 livres) par an à chacune, pour instruire trente filles de cette ville d'Arles, toutes de bonne famille et de bonnes mœurs, âgées de douze ans ",* mais elle préfère donner à sa fondation le nom de **Filles de la Providence du Coeur de Marie,** dont l'Archevêque, Mgr de Forbin-Janson, nommera les trois régentes, en même temps que deux veuves chargées de *"soigner lesdites filles ".*

Peu après, une autre dévote, **Anne d'Antonelle de Saint-Léger de Reillane,** provoque la venue de Nîmes en 1744 de deux nouvelles *Dames de Saint-Maur* qui " *feront pour les filles ce que les Frères des Écoles chrétiennes font pour les garçons (...) car les jeunes arlésiennes sont fort dissipées et peu instruites ".*

Ces deux établissements ont dû donner satisfaction aux familles d'Arles puisque le nouvel Archevêque, Mgr de Jumilhac, affirme en 1749 qu'il conviendrait *"d'éteindre le monastère des Ursulines de Martigues* (lui aussi en piteux état, et qui devra être fermé en 1764) *et d'appliquer ses fonds très médiocres à l'entretien de trois ou quatre sœurs chargées par leur état de l'éducation des jeunes filles, ce qui serait d'un plus grand secours à Martigues que le monastère qui y est aujourd'hui".*

En définitive, on peut même s'interroger sur les raisons qui ont permis le maintien du couvent des Ursulines d'Arles, alors que chacun savait qu'il ne répondait plus aux données nouvelles du siècle des Lumières. Est-ce sa situation au cœur de la ville, les interventions de quelques familles influentes auprès de l'Archevêque, le souci de ne pas voir disparaître un établissement dont le passé fut prestigieux ?

Pour compléter ce rapide tableau, je voudrais évoquer quelques-unes des Supérieures qui se sont succédées à la tête du couvent, et dont les familles tenaient le plus souvent une place éminente dans la société arlésienne (8).

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on note ainsi Louise d'Ayguières de Méjanes, en religion *de la Passion* (en 1654-56 et 1660-66), Anne de Mollèges de Châteauneuf de *sainte Agnès* (en 1680-83) et Jeanne d'Arlatan de Beaumont *du Saint Sacrement* (en 1683-86 et 1693-96). Citons ensuite Marguerite Simon *de saint Joseph* (en 1699-1702, 1704-1707 et 1710-13), Marie d'Eyminy *de sainte Thérèse* (en 1707-1710 et 1720-23), Anne Brunet *de saint Xavier* (en 1716-20).

8 On trouvera en annexe la liste complète des Supérieures pendant les 190 ans de vie du couvent.

A partir de 1733, ce sont deux représentantes de la famille Fassin, qui a donné à Arles une dynastie d'avocats réputés, qui vont exercer l'office de Supérieure du couvent. Il s'agit d'abord d'Anne Fassin ***de saint Bruno*** (env.1684-env.1755), native d'Orgon, fille d'Alexandre Fassin et de demoiselle Pierre Grossy, professe depuis le 29 janvier 1703, qui sera Supérieure ou Assistante pendant vingt ans, de 1733 à sa mort. Sa sœur, Marguerite Fassin ***de saint Louis,*** entrée chez les Ursulines d'Arles le même jour qu'Anne, était morte jeune, certainement avant 1729.

Enfin, c'est leur nièce, Marguerite Fassin ***de sainte Élisabeth,*** fille de Guillaume Fassin, née le 13 mai 1714 et professe depuis le 11 juillet 1740, qui sera, de 1755 à 1792, la dernière Supérieure du couvent, respectant la Règle en devenant plusieurs fois l'Assistante de Marie-Ursule de Bresson ***du Saint-Esprit.***

Acte 5. La Révolution et la disparition du couvent 1789-1792

Lorsqu'éclate la Révolution de 1789, la situation des Ursulines d'Arles est bien triste : c'est le moins peuplé des 32 couvents de Provence - il reste ici que six sœurs de chœur -, et c'est le plus vieilli, puisque la moyenne d'âge y est de 64 ans (allant de 53 ans pour la plus jeune à 85 ans pour la plus ancienne).

Pendant trois années, il leur faudra subir une coexistence difficile avec les nouveaux pouvoirs, et c'est ainsi que la dernière élection, qui confirme à la tête du couvent Marguerite Fassin à l'âge de 77 ans, a lieu le 28 février 1791 ***"en présence d'Antoine Ripert, officier municipal, et de Claude Vallière, notaire, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale de septembre 1790. Les Dames religieuses ont récité le verset" Veni Sancte Spiritus", et l'oraison "Deus qui corda fidelium" pour demander les lumières du SaintEsprit ".*** Il y a huit votantes, les six sœurs de chœur mais aussi les deux converses, qui votent pour la première et la dernière fois et ***"qui déclarent ne pas savoir signer".*** La plus ancienne, Marie-Ursule Bresson ***du SaintEsprit,*** qui est née à Beaucaire il y a 87 ans et fut toujours Supérieure Assistante depuis 1757, ne peut pas signer non plus, mais c'est "à ***cause de son grand âge".*** Claude Vallière a laissé des notes manuscrites intéressantes à la Médiathèque d'Arles (NDLR).

Enfin, et comme partout ailleurs, le couvent est fermé à l'automne 1792, et les Ursulines se réfugient dans leurs familles. A la différence d'Aix ou d'Avignon, les Ursulines ne reviendront pas en Arles, malgré l'autorisation accordée en 1805.

Nous publions ci-contre, copie inédite de la lettre manuscrite de Marguerite FASSIN, émouvante, fataliste mais intangiblement fidèle aux vœux de la Communauté et adressée aux administrateurs, aimablement communiquée par Me Pierre FASSIN à notre Société (NDLR).

En résumé, l'exemple des Ursulines d'Arles sous l'Ancien Régime le confirme à l'évidence : la vie d'une communauté religieuse, ce n'est pas une donnée constante et régulière, ce n'est pas un long fleuve tranquille, c'est une histoire vivante, traversée de belles réussites, de grandes joies et parfois d'exploits, mais aussi de troubles et de secousses, qui peuvent aller jusqu'au drame.

Pour retracer cette réalité, pour la comprendre, il ne faut pas l'imaginer à travers le prisme déformant de clichés simplistes ou de préjugés, il faut aller la découvrir pas à pas, avec modestie et avec prudence, dans les manuscrits de nos archives, complétés par quelques livres de l'époque étudiée. Il faut aussi la situer dans le contexte historique précis sans lequel on ne saurait la comprendre.

Dans le cas précis des Ursulines d'Arles, soulignons quelques données qu'il est indispensable de garder en mémoire. Avant tout, la formidable élan mystique qui a traversé toute la France, et d'abord le Comtat Venaissin et la Provence, dans les dernières années du XVIe siècle et au début du XVIIe. Le Concile de Trente, l'exemple de saint Charles Borromée, la volonté de relever le défi lancé par la Réforme protestante et de dépasser le profond traumatisme des guerres de religion, ont entraîné ici une exaltation, une volonté de reconquérir les âmes et de modeler les esprits, d'endoctriner - au sens exact du terme - un peuple de fidèles troublés.

Comme nombre de ses compagnes mais armée d'une énergie plus forte, Jeanne Rampalle a incarné, avec son charisme et grâce à l'appui des Jésuites, une telle recherche. Elle a choisi - en suivant l'exemple donné par sa mère et son père - de s'adresser aux filles, futures mères ou futures religieuses, tandis que les Jésuites, les Doctrinaires et les Oratoires s'efforçaient de former les jeunes gens.

Après des débuts exaltants, elle a commis, sans doute poussée par son frère Antoine, l'erreur fatale de provoquer ou d'accepter, dans une communauté jusque là maîtrisée et familiale, j'allais dire artisanale, l'entrée massive de jeunes filles dont le nombre excessif et l'impréparation ne pouvaient que submerger le couvent et le faire presque chavirer.

Seule l'action courageuse et généreuse de Mgr de Grignan a évité le pire, mais, désormais, le couvent d'Arles, déstabilisé et affaibli, poursuivait sa route en ayant perdu à la fois l'élan initial et la volonté - ou la capacité - de reconquête.

Réponse des religieuses ursulines aux administrateurs de la Commune d'Arles : (7 mai 1792).

Messieurs, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et je l'ai tout de suite communiquée à la Communauté. Les sentiments ont été unanimes à l'égard du serment que vous nous proposez. Nous avons toutes eu le bonheur de naître et élevées dans la religion catholique, apostolique et romaine, et nous sommes résolues d'y mourir.

À l'égard de l'aumônier, le P. Chauvin, ci-devant dominicain, à qui nous avions offert notre église au défaut de la sienne, il nous a fait durant quinze mois le service en qualité d'ami sans recevoir aucun honoraire. Pour ce qui est des pensionnaires internes et externes, nous n'avons point eu de longtemps. Il est vrai que nous avons une orpheline étrangère âgée de 22 ans qui n'a aucune ressource que le couvent, en attendant qu'elle puisse s'établir. Je me flatte, Messieurs, que vous voudrez bien nous la laisser ; d'ailleurs elle n'a besoin de recevoir aucune instruction. Soyez assurés que, dans tous les choses civiles, vous nous trouverez toujours soumises à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Messieurs, votre très humble et très obéissante Servante.

Sœur Ste Elisabeth Fabrier, Sup.

d'Arles, le 7 may 1792.

Les familles d'Arles et de ses environs n'avaient plus confiance. D'autres enseignantes offraient des services jugés mieux adaptés aux évolutions de la société, et qui ne nécessitaient qu'une poignée de sœurs séculières, et non plus des dizaines de religieuses cloîtrées. Pire encore, les esprits s'interrogeaient sur l'utilité de vastes couvents groupant tant de femmes mortes au monde, *"ces maisons religieuses toujours ouvertes comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures"*, ainsi que l'écrit Montesquieu en 1721 dans l'une de ses *"Lettres persanes"*.

Enfin, les difficultés financières propres à Arles se trouvaient brutalement aggravées par la banqueroute de Law, et se refermaient comme un nœud coulant autour du couvent, le condamnant à l'immobilité, sous peine de mourir étouffé.

Il suffisait alors de la chiquenaude finale, donnée par la Révolution de 1789 et l'expulsion de 1792, pour faire disparaître à jamais ce couvent qui avait réussi à être, pendant des années, le plus dynamique et le plus innovateur de toute la Provence.

Comment ne pas éprouver de la sympathie, mieux encore, en utilisant le même mot mais en préférant l'étymologie latine à la grecque, de la compassion pour les Ursulines du couvent d'Arles ?

Elles sont entrées dans leur couvent, soit pour suivre une vocation personnelle, soit en s'inclinant devant l'autorité paternelle alors irrésistible, mais toujours avec l'espoir d'y faire plus sûrement leur salut et avec le désir d'être utiles à ces jeunes élèves Arlésiennes et qui leur permettaient d'exprimer la tendresse d'une mère. Elles y ont passé le reste de leur vie, dans l'humilité et dans la dévotion, sagement et docilement. Elles y sont mortes dignement.

L'historien a le devoir de les étudier avec lucidité ; l'homme d'aujourd'hui peut trouver en elles le témoignage de qualités et de valeurs qui ne passent pas.

Claude-Alain Sarre

"Vivre sa soumission, l'exemple des Ursulines provençales et comtadines (1592-1791)"

672 p. + illustrations - Édition Publisud. 75 Rue des Cinq Diamants 75013 PARIS - 330 f + 25 f (Port).

Un livre incontournable et que doivent posséder ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre Cité.

Liste des Supérieures des Ursulines d'Arles

Les villes et années sont celles de la naissance, de la profession et de la mort [en réélection à l'office sont en chiffre (de 1 à 4)].

1602-1610. **Dauphine RAMPALLE-LANFRÈZE**
Saint-Rémy, 1552/Avignon, 1595/Arles, 1621

1610-1636. **Jeanne RAMPALLE de Jésus**
Saint-Rémy, 1583/Avignon,1595/Avignon,1636

1636-1642. **Jeanne de FAUCHIER de saint Jean-Baptiste**
Arles, 1587/Arles, 1617/Arles, 1667

1642-1648. **Catherine d'Icard de sainte Madeleine**
Arles, 1608/Arles, 1626/Arles, 1675

1648-1651. **Anne VACHIER de saint Euphrosine**
Arles, 1606/Arles, 1625/Tarascon, 1662

1651-1654. **Honorée d'ARNAUD de saint Antoine de Padoue**
Beaucaire, 1615/Arles, 1633/Arles, 1654

1654-1656. **Louise d'AYGUIÈRES de MÉJANES de la Passion**
(1er office) Arles, 1613/Arles, 1629/Arles, 1675

1656-1660. **Marguerite de SABATIER de saint Antoine**
Arles, 1615/Arles, 1631/Arles, 1690

1660-1666. **Louise d'AYGUIÈRES de MÉJANES de la passion** (2ème)

1680-1683. **Anne de MOLLÉGÈS de CHÂTEAUNEUF de sainte Agnès**
Arles, 1626/Arles, 1643/Martigues, 1689

1683-1687. **Jeanne d'ARLATAN de BEAUMONT du Saint-Sacrement** (2)
Arles, 1621 /Arles, 1636/Arles, 1697

1687-1693. **Marguerite d'ANTONELLE de Saint-Esprit**
Arles, 1623/Arles, 1640/Arles, 1697

1693-1696. **Jeanne d'ARLATAN de BEAUMONT du Saint-Sacrement** (1)

1696-1699. **Julie de FERRIER de SAINTE-CROIX de Sainte Catherine**
Arles, 1626/Arles, 1643/Arles, 1707

1699-1702. **Marguerite SIMON de saint Joseph** (1)
Arles, 1640/Arles, 1656/Arles, 1724

1702-1704. **Marguerite METRA de saint Jean-Baptiste**
1633/Arles, 1650/Arles, 1712

1704-1707. **Marguerite SIMON de saint Joseph** (2)

1707-1710. **Marie d'EYMINY de sainte Thérèse** (1)

Arles, 1668/Arles, 1686/Arles, 1723

1710-1713. **Marguerite SIMON de Saint Joseph** (3)

1713-1716. **Anne BRUNET de saint Alexis** (1)

Arles, 1670/Arles, 1686/Arles, 1734

1716-1720. **Jeanne TRESSEMANES de CHASTEUIL de saint Xavier**

Aix, 1657/Aix, 1676/Aix, 1727

1720-1723. **Marie d'EYMINY de sainte Thérèse** (2)

1723-1726. **Thérèse de VINCENT de SERVANNE des Séraphins**

Arles, 1675/Arles, 1694/Arles, 1741

1726-1729. **Anne-Marie LAUGIER de l'enfant Jésus**

Arles, 1671/Arles, 1688/Arles, 1750

1729-1733. **Anne BRUNET de saint Alexis** (2)

1733-1739. **Anne FASSIN de saint Bruno** (1)

Orgon, 1684/Arles, 1703/Arles, 1755

1739-1745. **Marguerite de** CAUSSAN de MAULEON de sainte Agnès

? / ? /Arles, 1745

1745-1751. **Anne FASSIN de saint Bruno** (2)

1751-1754. **Anne RASPAIL de sainte Agnès**

Arles, 1686/Arles, 1706/Arles, 1756

1754-1755. **Anne FASSIN de saint Bruno** (3)

1755-1757. **Marguerite FASSIN de sainte Elisabeth** (1)

Arles, 1714/Arles, 1740/après 1792

1757-1763. **Marie-Ursule de BRESSON du Saint-Esprit** (1)

Beaucaire, 1704/Arles, 1730/après 1791

1763-1769. **Marguerite FASSIN de sainte Elisabeth** (2)

1769-1775. **Marie-Ursule de BRESSON du Saint-Esprit** (2)

1775-1781. **Marguerite FASSIN de sainte Elisabethh** (3)

1781-1784. **Marie-Ursule de BRESSON du Saint-Esprit** (3)

1784-1792. **Marguerite FASSIN de sainte Elisabeth** (4)

Dominique ROMAN au Museon Arlaten

Dominique ROMAN (1824-1911) est considéré par les spécialistes de l'histoire d'Arles comme le premier arlésien photographe officiel et reconnu, ayant atteint la plénitude de son art après l'année 1855 (les premières photos en France datent de 1840 environ).

Miroitier doreur de métier, il fut conseiller municipal, républicain, juge au tribunal de Commerce, archéologue, félibre et poète, ami de Émile FASSIN, admirateur de F. MISTRAL., et passionné du pays d'Arles. Une rétrospective de son oeuvre, initiée par Dominique SÉRÉNA, conservateur en chef du Museon Arlaten et commissaire d'une exposition remarquable, nous entraîne vers de nouvelles pages de l'histoire de la Cité en cette fin de siècle. Notre photographe a fixé souvent pour la première fois et pour l'éternité le patrimoine arlésien reconnu et classé à cette époque. Cela nous permet ainsi de mieux en mesurer aujourd'hui l'usure du temps et de juger au mieux les restaurations judicieuses et éventuelles à entreprendre dans l'avenir.

Remercions Dominique SÉRÉNA qui offre à nos lecteurs ces quelques lignes ; elles vont nous permettre de découvrir un citoyen de talent.

" Le long vestibule (du Museon Arlaten) *aura ses murs à peu près totalement couverts de toiles, d'aquarelles, de pastels et de photographies... On comprendra la valeur de ces reproductions photographiques au point de vue de leur perfection d'art quand on saura que pour Arles et ses environs, c'est M. Dominique Roman (ce seul nom en dit assez) qui s'est mis à l'œuvre "* (1)

Tel est le commentaire élogieux par lequel la presse arlésienne salue le don, en 1898, au Museon Arlaten, en cours de constitution, de 48 photographies par *"cet habile praticien dont la notoriété quant aux photographies de monuments est égale à celle dont jouit le fameux Nadar quant au portrait "* (2).

Ce long hommage, rare dans cette succincte rubrique de l'hebdomadaire qui accompagne la constitution du musée, créé par F. Mistral, à Arles, à partir de 1896, témoigne de la reconnaissance dont jouit ce photographe dans sa cité natale, dont il fut aussi conseiller municipal républicain en 1874.

1 Arles, *Le Forum Républicain,* 28 mai 1898.
2 Ibid, 9 février 1901.

Cet éloge se fait aussi l'écho des articles mentionnant les talents de D. Roman dans les publications spécialisées *(Moniteur de la Photographie, La Lumière, ...)* lors de l'attribution de récompenses (3).

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de constater que ce photographe, célèbre en son temps, dont le sujet de prédilection a été, tout au long de sa carrière, les monuments de la région, a peu à peu disparu de la mémoire arlésienne et ne fut sauvé de l'oubli que grâce à près de 60 épreuves photographiques accrochées aux cimaises d'un musée ethnographique, né des travaux des folkloristes et des anthropologistes : le Museon Arlaten.

En effet, à la fin du XIXème siècle, le musée d'ethnographie a pour objet la description de la société traditionnelle qui s'est maintenue à l'abri des transformations du monde moderne. Aussi, la présence de *"photographies artistiques"* des monuments célèbres qui, dès leur apparition ont été l'objet de polémique, paraît peu justifiée puisque relevant d'un art savant, l'architecture publique ou de l'Histoire.

Or, F. Mistral, qui souhaite ce musée pour parachever son oeuvre poétique, s'intéresse aussi à l'image photographique, notamment à l'image-souvenir de grands monuments antiques lors de son voyage en Italie au printemps 1891. Aussi, envisageant en 1895 la création d'une vaste institution exaltant la Provence qui regrouperait un musée d'ethnographie et un musée des Beaux-Arts, consacré exclusivement à l'art provençal, une bibliothèque avec cabinet des médailles et inscriptions, il imagine *"une salle contenant les images photographiques et les gravures de tout les monuments de la Provence et du Midi"* (4).

Projet novateur et encyclopédique mais trop ambitieux puisqu'il se trouve réduit, en 1896 à Arles, au seul musée d'ethnographie.

Si l'on réfère à l'opuscule datant du printemps 1896 destiné à définir les collections à réunir, écrit par le Dr Émile Marignan (5) qui assiste le poète dans son projet muséographique, la place assignée à la photographie semble limitée. En effet, ce médecin préhistorien en appelle essentiellement à la photographie anthropologique, brillamment illustrée par les travaux d'un P.J. Potteau ou d'un L. Rousseau (6) pour visualiser *"les types locaux hommes et femmes de face et de profil"* y compris les *"poitrines des femmes"*.

Il mentionne néanmoins la nécessité de photographies documentaires dans la section III où apparaissent dans la liste *"photographies*

3 *La Lumière,* 1855, n°167 ; 1861, n°41 ; 1862, n°54 ; 1863, n°33 ; 1866, n°31.

4 Sous le pseudonyme de Gui de Mount-Pavoun, dans *l'Aïoli,* 17 octobre 1895, "le Panthéon de la Provence ".

5 É. Marignan, *Instructions pour la récolte des objets ethnographiques du Pays Arlésien,* Arles, Imp. Jouve, 1896.

6 *La sculpture ethnographique* de la Vénus Hottentote à la 'Fehura de Gauguin.

d'intérieurs et d'extérieurs de fermes", mais il reste imprécis dans la section VIII, Bibliographie, Iconographie.

La collecte, qui s'amorce dès le printemps 1896, se révèle plus fructueuse que le projet en épreuves photographiques et témoigne de la diffusion très large de la photographie dans la société rurale provençale. Outre les photographies de la *"Mireille de Maillane"* (7) par É. Lacour de Marseille, des tirages de É. Carbasse (8) représentants les petites filles *"belles de Mai",* des épreuves de G. Blanchin de Tarascon représentant les Fêtes de la Tarasque, s'inscrivent dans la présentation ethnographique pour rendre visible les rituels festifs.

Des photographies de fenaison ou de vendanges en Crau par Tourel d'Arles, ou celles d'Ouvière Baudoin et Bonfort prises lors d'un sauvetage en mer, illustrent les travaux et les jours de la société provençale, tandis que la photographie-souvenir, notamment celles de Garnier représentant, en 1896, F. Mistral lisant Calendal à ses amis ou celles de Misienski (9) prises lors des fêtes félibréennes manifestent la place du Félibrige dans la vie du Midi.

Alors que le travail minutieux de collecte est en cours, la mise à disposition, en 1897, par le Département des Bouches-du-Rhône d'un local situé au deuxième étage du Tribunal de Commerce, permet d'envisager un programme muséographique élargi.

Les présentations ethnographiques regroupant une vaste salle et deux reconstitutions sont précédées d'un long corridor d'une cinquantaine de mètres. Il est alors décidé d'y installer deux séries iconographiques comportant dessins, gravures et photographies, l'une consacrée aux monuments bordant le Rhône de Lyon à la mer, l'autre aux Provençales, notamment aux mythiques arlésiennes que les érudits locaux s'attachent à présenter comme de l'archéologie vivante.
Cette disposition reprend en partie le projet de 1895.

L'accueil dont fait l'objet cette galerie montre que *"l'idée du Museon Arlaten est en train de conquérir tous les intellectuels d'Arles"* (10).

En effet, cette galerie où se mêlent documentation et exaltation de la *"petite patrie"* et de ses habitants se présente comme un équivalent visuel de cette histoire de la Provence en langue provençale proposée par concours le 7 décembre 1896 (11) aux félibres et dont le chapitre I de la deuxième partie devait décrire les principaux monuments et les témoins majeurs de l'archéologie provençale.

7 Il s'agit du portrait de face et de profil de Lilamandeto, jeune fille de 15 ans, identifiée par F. Mistral comme un des archétypes de la *"femme provençale ".*
8 Installé à Marseille également
9 Installé à Avignon:
10 Avignon, Palais du Roure, copies des lettres de F. Mistral à É. Marignan, 7 avril 1896.
11 *L'aïoli,* Concours pour une histoire de la Provence, en 300 à 350 p.

De plus, le rôle documentaire assigné aux épreuves photographiques qui tracent les limites incertaines d'une culture provençale, semble influencé par le tout récent *"Musée des photographies documentaires "* crée en 1894 à Paris par Léon Vidal et Fleury Hermangis. Or, ce musée était bien connu des milieux marseillais puisque plusieurs membres de la Société Photographique de Marseille (dont D. Roman fut l'un des correspondants) avaient envisagé la création d'une section provençale avant de procéder à la création d'un musée des photographies documentaires de Provence en 1905 (12).

Notables, collectionneurs, érudits et artistes séduits, par ce propos, se faisant l'écho de leurs préoccupations s'enthousiasment donc pour cette d'une galerie des monuments et des arlésiennes.

Le 2 mai 1898, Michel, photographe des Monuments Historiques et du Musée d'Avignon, offre à F. Mistral l'album de 29 vues présenté au congrès d'Arles de 1876 à la Société Française d'Archéologie.

D'autres épreuves non signées des monuments de Vienne, Orange, Viviers, etc., viennent très rapidement enrichir la galerie.

La donation de D. Roman à la fin du mois de mai 1898 (qui sera suivie par d'autres), vraisemblablement envisagée avec son ami E. Fassin (13) reste décisive dans la réalisation de cette galerie tant par le nombre, 48 photographies, que par la qualité des épreuves (l'évaluation remise des collections au département situait autour de 150 francs la valeur de ces photographies alors que les autres épreuves des monuments de la Vallée du Rhône, soit 50 photographies, étaient estimées à 60 francs) (14). Parmi ces 48 épreuves, 37 appartiennent *à l'Album des Monuments du Midi de la France,* suite de photographies qui avait valu à D. Roman, depuis 1860, de nombreuses récompenses.

Cet album, conçu comme la première étape d'un vaste projet visant *à "réunir comme dans un vaste musée, la représentation des principaux édifices et monuments élevés sur le sol français depuis les Gaulois"* et à écrire l'histoire de France en *"style lapidaire",* était resté inachevé. C'est le premier et seul chapitre réalisé, consacré essentiellement à Arles et ses environs, qui vient illustrer la galerie.

Les autres épreuves, offertes au musée par D. Roman, sont des reproductions photographiques de peintures et lithographies de J. Felon,

12 D. Jacobi, M. Terras, Le Musée des Photographies Documentaires de Provence (1860-1914 ", *Images de la Provence, Actes du colloque les représentations iconographiques de la fin du Moyen-âge au milieu du XIXème siècle,* Aix, Université de Provence, 1992, p.127.

13 Et facilitée par les rapports établis avec le Dr Marignan, Lettre, Collection particulière.

14 Marseille, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, inv. 4T49, Inventaire en vue de la remise des collections au Département des Bouches-du-Rhône.

H. Boucher et A. Raspal destinées à illustrer la salle ethnographique, notamment les séries de costumes traditionnels. Il s'agit là d'une démarche que partagent les peintres régionaux P. Vayson et T. Mayan qui offrent, au même moment, des reproductions photographiques de leurs tableaux traitant des activités des gens du mas. **D. Roman complète le 27 août 1898 ce corpus de reproductions d'oeuvres d'art par deux épreuves** : des médailles de portraits en bas-relief de J. Réattu et F. Mistral et des taureaux dans les marais.

Mais au-delà de l'enthousiasme pour un tel projet, D. Roman manifeste, par sa donation, son admiration pour F. Mistral et un attachement profond à sa ville natale. Ses images disent la gloire intemporelle d'Arles et de la Provence *"par un point de vue pittoresque"* elles tendent d'arrêter un temps destructeur qui impose *"la lente disparition de ce qui a fait l'originalité de Notre Midi"* (15).

Ce *"photographe artiste archéologue"* renoue au Museon Arlaten, avec l'espoir de faire revivre un passé, espoir déjà caressé en 1880 lors de ses premiers essais littéraires (peu convaincants d'ailleurs). Ces poèmes, écrits indifféremment en français et dans un provençal volontairement populaire, mis en graphie mistralienne, sont certainement à l'origine des contacts établis. avec F. Mistral à qui il offre en 1887 la photographie qu'il a tiré à partir d'un négatif, réalisé en 1870, d'un bas-relief de J.B. Amy (1839-1907) (16).

Ces contacts devenus plus étroits à partir de 1889 moment où D. Roman devient membre de l'Escolo dôu Lioun d'Arles (17) expliquent sans doute l'implication plus forte de notre photographe dans le dessein félibréen de renaissance provençale.

Ainsi, en 1890, alors que F. Mistral envisage la création d'une nouvelle publication en langue provençale *l'Aïoli,* D. Roman propose une de ses épreuves photographiques pour illustrer le bandeau du journal (18). Le *"maître de Maillane",* qui suit de près les aspects techniques de la fabrication, porte plutôt son choix sur une gravure, ce qui n'affecte en rien le modeste photographe qui continue à oeuvrer pour la cause.

En 1898, le projet du Museon Arlaten *"complément naturel de l'œuvre félibréenne"* (19), apparaît d'emblée à D. Roman susceptible de valoriser la culture provençale dont il se réclame et il participe avec enthousiasme à la construction de ce " *Panthéon de la Provence* ".

15 *Forum Républicain,* 12 janvier 1898, article concernant D. Roman à propos de la parution de la Muso Arlatenco.

16 Maillane, Museon Mistral, correspondance MS 186-13, 20 août 1887.

17 École félibréenne de la Maintenance de Provence, créée en 1889, par le baron Scipion du Roure.

18 Maillane, Museon Mistral, correspondance MS 186-15, 22 janvier 1891.

19 Avignon, Bibliothèque Calvet, MS 4670, f° 139-140, lettre de F. Mistral à P. Mariéton, 4 avril 1897.

En 1901, en complément de la photographie d'un plan hypothétique du Palais Constantin, offert en 1898, D. Roman, quoique ne bénéficiant pas d'une vaste culture, donne au musée deux essais de restitution de monuments romains 131, 132 et d'un plan 130. Mêlant dessin et photographie, il exprime sa vision de la vie quotidienne à Arles dans l'antiquité. Intervenant d'un coup de pinceau ou par des collages de fragments photographiques sur une épreuve, D. Roman ravive l'histoire locale et affirme la proximité d'un passé qui peut revivre autrement... au Museon...

Plus tard encore, en 1905, participant plus directement à cette quête de mémoire destinée au musée, il livre à F. Mistral un cadre contenant ses souvenirs du Vieil Arles. Il y assemble des photographies anciennes ou récentes, de monuments disparus ou dégagés, des photographies de dessins personnels maladroits tracés à la plume sur un papier sensible d'édifices disparus dont il n'a conservé aucune trace (20). **Chronique visuelle et originale d'une ville qui a connu de nombreuses modifications en cette fin de XIXème siècle, qui fait de D. Roman le témoin oculaire de son temps.**

Ainsi, D. Roman, privé de descendance directe, confie au musée, non seulement les photographies qui lui ont ouvert la voie de la notabilité mais aussi ses utopies qui portent toutes la marque félibréennes *"d'un art du pays"* et surtout, ses expériences personnelles. Aussi, le Museon Arlaten se devait-il de sortir de l'oubli, au-delà du temps d'une exposition, ce photographe " Arlésien de vieille et forte trempe (21) qui *"s'était fait un nom dans la photographie depuis longtemps"* (22), *"ce vieux barde "* , de sa cité natale qui a tenté de nous faire partager ses rêves et ses images écrites avec la lumière d'Arles.

Dominique Séréna-Allier
Conservateur en chef du Museon Arlaten

DOMINIQUE ROMAN - OBJECTIF PROVENCE
Museon ARLATEN. 4 juillet-31 Août 1997
In 4 de 155 p. Illustré.
Histoire et catalogue : 130 Frs, en vente au Museon Arlaten.

Une publication inédite et de valeur à posséder pour les bibliophiles arlésiens.

20 Collection particulière, lettre de D. Roman à É. Fassin, 7 juillet 1905.
21 Arles, *Forum Républicain,* chronique nécrologique, 7 janvier 1911.
22 *Le Moniteur de la Photographie,* n°17, 15 novembre 1862.

Frédéric Mistral, le Cardinal de Cabrières et les Pénitents Blancs

Deuxième partie

Max DANIEL (BAVA n°95) nous a présenté Mgr de CABRIÈRES et la situation politique du Midi de ce début de siècle. Aujourd'hui il nous expose les enjeux stratégiques dirigés vers le Maître de Maillane, en cette période où la séparation de l'Église et de l'État est devenue effective, ayant fait beaucoup de remue-ménage dans toutes les couches de la population. De plus il déroule pour nous le pas à pas de cette démarche avec l'aide de documents peu connus de la plupart de nos adhérents (journaux et documents du Palais du Roure) même s'ils ont été développés par Henri VIDAL dans un rare opuscule paru en 1997 dans les Études Languedociennes consacrées à ces deux grands hommes et à leurs relations. Lisons.

Dans le précédent article, nous avons pu constater de profondes divergences d'opinion, entre Mistral et le dogmatisme catholique romain. **Il se trouve que vers la fin de sa vie, Mistral est très courtisé par les deux courants de pensée les plus prépondérants de ce début de siècle : les Franc-Maçons et l'Église de Rome.** Lorsque la Maçonnerie, par l'intermédiaire du Franc-Maçon et Félibre Albert Tournier, va proposer au Poète d'entrer dans une loge, c'est bien que quelque part ils le reconnaissaient comme étant un des leurs, dans sa façon de penser. La politique de la Franc-Maçonnerie de cette époque, au sein de laquelle la tendance Jacobine dominait, était surtout caractérisée par sa lutte contre l'Église romaine ; lutte concrétisée au niveau législatif et gouvernemental, par ce qui devait déboucher sur la loi de 1905.

Faire venir Mistral, le poète chrétien par excellence, dans une Loge et le faire savoir au grand public, aurait sans aucun doute permis aux gouvernants de la troisième République de mieux faire passer dans le peuple leurs idées anti-romaines... Pas franchement Républicain, Mistral on le sait refusera la main tendue... Mais allait-il autant confier son image de marque aux très catholiques Royalistes ?

Depuis son tout jeune âge Mistral n'avait jamais été un fervent catholique et dans l'esprit, il n'était pas un croyant inconditionnel, loin de là ! A maintes reprises, il a laissé dans ses écrits des reproches à l'encontre du clergé séculier :

*** Concernant l'emploi du Latin ;** dans son discours de la Sainte Estelle de 1878, il reproche au clergé de faire l'inverse de ce qui se faisait au temps de l'Église primitive et d'utiliser la langue des Césars au détriment des patois locaux :

"Lorsque notre Rédempteur, descendit du Ciel sur la terre, la langue officielle, universelle, obligatoire, était la langue des Césars. La langue était officielle, comme l'esclavage! Mais Jésus, Fils de Dieu, voulant que ses disciples eussent entre les mains, l'instrument nécessaire pour affranchir les peuples, accomplit pour eux un miracle, qui ressemble autant qu'on peut le dire, à notre cause Félibréenne. Le jour de Pentecôte, les 12 Pêcheurs étaient dans une salle ou ils priaient Dieu ensemble. Soudain le vacarme d'une tempête ébranla la maison et on vit flamboyer les langues de feu, sur le front des 12 apôtres; et eux, à l'instant même, emplis de l'Esprit-Saint, commencèrent à parler chacun diverses langues; et sortant de la maison, ils allèrent au milieu de la foule, et ils parlaient sa propre langue, à tout venant... et ainsi ils partirent renouveler le monde "

Ce problème de communication se posera à Mistral dans les premiers moments de sa jeunesse; au mas du Juge, il rencontrera un " *Vaudois des vallées ",* donc un Protestant, qui ne laissera pas indifférent le tout jeune enfant :

" C'était un Maître qui descendait tous les ans avec ses trois fils vendre du fil, des aiguilles, des rubans et de la graisse de marmotte. Il ne manquait pas chaque soir de dire la prière à haute voix : Nostre Paire que es el cels... C'est ce Pierre Juvénal, qui m'a révélé le premier, qu'on pouvait s'adresser en Provençal au Bon Dieu "

* **Concernant la trop grande richesse de l'Église :** lors du voyage en Italie, le Maillanais insiste longuement sur l'extraordinaire opulence du train de vie ecclésiastique :

"En admirant les tombeaux des Papes, les parois revêtues des marbres les plus précieux, les merveilles de la peinture éternisées en mosaïques... Ah, mon pauvre Roumanille, si tu voyais les trésors, les merveilles d'art amoncelées ici, avec autant de largesse que de patience et de goût, par nos bons Saint-Pères de l'Église... Jamais telle magnificence ne fut comme là, ébauchée par la main du génie et sans porter atteinte à la simplicité. Il faut cependant avouer qu'il y a telle chapelle, bronzée du soleil et toute embaumée du thym des Alpilles, qui inspirait peut-être des sentiments plus religieux ! " (8)

8 *Excursion en Italie ;* Frédéric et Marie Mistral ; la Poterne 1985.

Toujours dans le même ouvrage, Mistral ne manquera pas une occasion pour nous montrer le contraste choquant à ses yeux, d'une Église opulente et d'un peuple malheureux :

" La mendicité ici a lieu de toutes façons. Sans cesse autour de vous, vous voyez quelques mains ouvertes.. .Dans la rue, nous avons vu un pauvre qui demande l'aumône à un pauvre Récollet. Le moine gravement, tire de sa poche sa tabatière, l'ouvre et l'offre au pauvre. Le pauvre gravement, prend une prise de tabac, s'incline et dit merci

Les Provençaux du peuple, avaient toujours établi une notable différence entre les Ordres Monastiques Mendiants, et le clergé séculier.
Mistral observateur avisé, le savait bien ! Et l'évocation du moine Récollet, lui donna l'occasion de parler indirectement de ces Pénitents de Provence, qui tous sans exception, avaient leur chapelle dans des monastères dépendants d'Ordres religieux Mendiants, comme le sont justement, les moines Récollets.

Finalement, Mistral est choqué par le manque de tolérance et de fiabilité de bon nombre de serviteurs de l'Église, sentiment qu'il exprime bien dans cette lettre au Père Xavier de Fourvières :

"Cette loi très bornée, il faut l'avouer qui force tout catholique à faire ses Pâques dans sa paroisse, et qui par conséquent, nous met dans l'obligation d'ouvrir le fond de notre être à tel ou tel confesseur, plus ou moins familier, plus ou moins digne de notre confiance".

Dans l'Ancien Régime, peu de sociétés n'osaient s'opposer à la toute puissante Église. Pourtant, **il semble bien qu'en Provence nombre de gens du peuple se rassemblaient sous l'égide de Confréries, pieuses dans l'apparence, mais très contestataires dans la réalité.** Parmi ces Confréries que nous connaissons peu, les Pénitents Blancs semblaient particulièrement distants de l'autorité religieuse. Présents depuis le XVIe siècle à Maillane, on les trouvait également à Avignon.

Vers 1846, à la pension Dupuy d'Avignon, Roumanille exerce la profession de surveillant, il semble que sa présence va être prépondérante dans l'éducation religieuse du tout jeune Mistral. Dans cet établissement privé Mistral va recevoir outre un enseignement général, une formation religieuses poussée, qui ne laisse pas indifférent :

*"Un dimanche, pendant qu'on chantait Vêpres, il me vint à l'idée de traduire en vers Provençaux les Psaumes de la Pénitence" (*10).

9 Mistral, *Mémoires et Récits,* page 231, éditions CPM.
10 Mistral, *Mémoire et Récits,* page 255 éditions CPM.

L'idée va plaire à Roumanille et il va encourager le jeune élève à persévérer dans cette voie. A cette époque, **Roumanille appartient aux Pénitents Blancs d'Avignon,** ce sera également le cas de tous les hommes de la famille **Aubanel,** et tout particulièrement de **Théodore :**

> ***" ...** et Aubanel le grand Félibre, qui avait toute sa vie été Pénitent Blanc zélé, fut à sa mort enseveli dans un Froc de Confrère "..* (11)
>
> *" ...Aubanel a été toute sa vie un fervent Pénitent. Il avait prescrit de le revêtir quand il serait mort de son costume de Pénitent conformément aux règles de la Compagnie. En effet je l'ai vu sur son lit de mort revêtu du Sac de Pénitent "...* (12)

Roumanille, Pénitent Blanc, va endoctriner les jeunes étudiants qui lui sont confiés, voici comment Mistral évoque cette époque :

> *" ...C'est à la Chapelle des Pénitents Blancs, quand j'étais au collège à Avignon, que notre maître nous menait tous les dimanches à la Messe. Nous étions tellement édifiés et séduits par les pieuses cérémonies des Pénitents que beaucoup d'entre nous après être sortis du collège, revenaient dans cette Chapelle de préférence à toutes les autres églises d'Avignon... Moi-même j'y suis retourné bien souvent. J'ai même pris part aux cérémonies qui s'y faisait. Et je me souviens d'avoir plusieurs fois suivi, revêtu du costume de la Confrérie, les belles processions qui se déroulaient librement alors dans les rues d'Avignon "...* (13)

Le spectacle offert par ces hommes masqués défilant dans les rues d'Avignon a d'ailleurs de quoi marquer l'imaginaire de ces jeunes enfants :

> *" ...Ce qui frappait le plus, c'était les Pénitents, qui faisaient leurs sorties après le coucher du soleil, à la clarté des flambeaux. Les Pénitents Blancs entre autres, lorsque encapuchonnés de leurs Capuces et cagoules, ils défilaient pas à pas, comme des spectres, par la ville, portant à bras, les uns des tabernacles portatifs, les autres des reliquaires ou des bustes barbus, d'autres des brûle-parfum, ceux-ci un énorme oeil dans un triangle, ceux-là un grand serpent entortillé autour d'un arbre "* (14)....

Certes les Pénitents Blancs de l'époque de la jeunesse de Mistral n'avaient strictement plus aucun rapport avec les Confréries de l'Ancien Régime. C'est juste après les premiers instants de la Révolution que ce type d'association commence à se diluer dans la mouvance Catholique.
En 1791 à l'époque où les Confréries sont sur le point de disparaître, celles d'Avignon sont déjà le bras armé des émeutiers Papistes. **Vers 1820**

11 *Bulletin des Pénitents Blancs de Montpellier,* septembre 1912, Musée du Roure, Avignon.
12 Même bulletin.
13 Mistral, *Mémoires et récits,* page 235, éditions CPM.
14 Mistral, *Mémoires et Récits,* page 255, Éditions CPM.

la politisation antirépublicaine de ces mouvements s'accentue; ce sont les ecclésiastiques et les royalistes qui animent les Confréries. C'est ainsi qu'en abandonnant son indépendance, cette forme de sociabilité méditerranéenne va perdre rapidement la popularité dont elle jouissait dans la société de l'Ancien Régime. Cette formule associative ainsi manipulée, ne ressuscitera pas du brasier révolutionnaire, exception faite des localités à forte influence catholique. Ce sera le cas de la capitale du Comtat Venaissin.

Depuis les XVe-XVIe siècles, époques d'apparition des premières Confréries, **les Pénitents se distinguaient de l'Église catholique** par des particularismes religieux et sociaux

*** Religieux :**

- Toutes les Confréries de Pénitents que nous avons étudiés, sont issues d'Ordres Monastiques Mendiants.
- Les chapelles de Pénitents se trouvaient à proximité immédiate de ces Monastères, et étaient toujours séparées de l'Église paroissiale.
- Le rituel était très différent de celui de l'Église.
- Les Confréries de Pénitents Blancs étaient composées exclusivement de laïcs

*** Sociaux :**

Le fonctionnement de certaines Confréries, semble avoir été un modèle de démocratie ; chaque Confrère, participant à l'élection du Recteur et de son équipe. Les ressemblances avec ce que nous appelons les lois type 1901, sont souvent troublantes. Chaque couleur de robe semble avoir drainé une partie bien précise de la population, mais les dirigeants de ces Confréries, faisaient toujours partie de l'élite locale.

Regroupant les personnes les plus impliquées dans la vie sociale et associative, on retrouvera fréquemment ces mêmes Confrères à la tête des villes et des villages. Pour Avignon, Mistral les évoque ainsi

" ... *Contemporaines de la Ligue et même du Schisme d'Occident, ces Confréries, en général, avaient pour chefs et dignitaires, les premiers nobles d'Avignon* "... (15)

Dans une lettre datée de 1860, adressée par Roumanille à Gaut, Mistral est signalé comme fréquentant encore la Confrérie des Pénitents Blancs d'Avignon

" Les Dominicains et Avignon sont dans les meilleurs termes. **Il y a à Avignon, une Confrérie de Pénitents Blancs** *dont les Dominicains sont les Pères et les Tuteurs. Jules Giéra, le notaire de Cavaillon* (16) *est l'âme*

15 Frère de Paul Giéra, Félibre-fondateur, ndlr.
16 René Jouveau, *Histoire du Félibrige,* 1854-1876, page 129.

et le boute-en-train de cette digne Confrérie. Les Dominicains n'ont fait que leur devoir en invitant six ou sept Pénitents Blancs à leur fête et Jules n'a fait que te sien en choisissant les Pénitents, voici les élus : Roumanille (Pénitent sur le tableau), Aubanel (beaucoup de zèle), Jules Giéra (le plus ardent), Mistral *(Pénitent de contrebande), Anselme Mathieu (idem), Ludovic Legré de Marseille (idem)...Pénitence, Pénitence, nous sommes Pénitents et Pénitents Blancs "...* (17)

Nous l'avons compris, tous ces jeunes gens, se sont connus chez les Pénitents Blancs d'Avignon, animés à l'époque par Théodore Aubanel

*** Théodore Aubanel,** lequel sera d'ailleurs sévèrement rappelé à l'ordre par l'Episcopat pour avoir écrit son poème *"la Vénus d'Arles" "*) et tout particulièrement ce passage :

"Sans amour la vie est cruelle ;
La vie est une longue nuit;
Heureux celui qui a pour étoiles,
Tes beaux yeux"

*** Jules Giéra,** dont on a que trop peu parlé et qui a très sûrement eu une influence prépondérante dans l'élaboration du Félibrige, fondé d'ailleurs à Fontségugne, propriété des Giéra. Outre sa charge de notaire, l'homme était un philosophe reconnu tant sur le plan régional que national; il s'était spécialisé dais l'histoire des religions, et amicalement Mistral l'appelait : *"Mon cher Théosophe".* Au cours d'une réunion, Jules Giéra présentera à Mistral un texte sur le thème suivant : "la question sociale résolue par les Pénitents Blancs". Il fut un des derniers Recteurs de la Confrérie Avignonnaise."

Une analyse approfondie de la Confrérie d'Avignon de l'époque du Poète, dont le Recteur Jules Giéra était le fervent Théosophe (c'est à dire adepte de la Théosophie, une nouvelle philosophie religieuse née quelques années avant le début du siècle), pourrait en effet mieux nous renseigner sur l'importance qu'a pu avoir l'idéologie Pénitente sur l'OEuvre de Mistral et celles des premiers Félibres.

Frédéric Mistral a donc fréquenté quasiment toute sa vie le milieu des Pénitents Blancs. De cette vie mystique très particulière, qui était presque secrète pour ne pas dire totalement ignorée du grand public, le Cardinal de Cabrières lui, en connaissait certainement les moindres détails.

Ramener Mistral vers la Religion, impliquait obligatoirement de faire repasser le célèbre Provençal par la confrérie des Pénitents. D'où l'idée

17 Gérard Gadiot - *Camargue* - chez Arthaud, 1968

18 cf à son sujet, l'article du Figaro du samedi 11 novembre 1933, disponible au Musée du Roure.

probablement très réfléchie de vouloir nommer le Maillanais Prieur Honoraire des Pénitents de Montpellier.

Si plan du Cardinal, il y a eu, la mise en route s'est faite à partir de juillet 1912. C'est du moins ce que nous révèle le bulletin de la Confrérie, édité en septembre de cette année là

> *" Le 17 Août 1912, le Maître reçoit avec une affabilité parfaite, notre délégué* (il s'agit probablement du Baron d'Albenas, Vice-Recteur de la Compagnie, *NDLR) qui se rend à Maillane pour lui offrir de faire partie de la Confrérie "...*

On apprend aussi dans ce même bulletin, que Mistral acceptera le poste qui lui est proposé (ce qui étonnera Madame Mistral puisqu'à l'annonce de la nouvelle, elle dira à son mari : *"et tu acceptes?").* Le délégué de la Confrérie retournera à Montpellier porteur d'une lettre destinée à Pierre Roussel, Secrétaire de la Compagnie. Dans ce pli, le Maître de Maillane est tout simplement persuadé que la proposition de Montpellier n'est qu'un hommage à son passé de Pénitent :

" Cher Monsieur,

La Compagnie des Pénitents Blancs m'offre par votre intermédiaire le titre de Prieur Honoraire et cette gracieuseté qui me rappelle les souvenirs de ma première jeunesse, ne peut que m'être agréable. Dans mes mémoires et Récits (Paris, Librairie Plon) j'ai décrit en effet les grandes processions qui se faisaient en Avignon lors de le Fête-Dieu et entre autres celle des Pénitents Blancs, auxquelles nous prenions part avec joie, encapuchonnés dans les robes de la Confrérie. En mémoire et vénération de cette institution de mutualité catholique, jadis très populaire dans notre Midi, et qui à Montpellier a comme Directeur et Protecteur Son Éminence le Cardinal de Cabrières, mon illustre ami et contemporain d'âge, je reçois donc avec gratitude le témoignage sympathique que vous m'offrez en son nom....Frédéric Mistral " (19)

L'auteur Provençal termine curieusement sa lettre par le NB suivant

" Pour des raisons très sérieuses et relatives à mon œuvre félibréenne, je vous prie de ne pas livrer cette lettre à la publicité. Gardez-la, si vous voulez, dans les archives de la Corporation et ne la publiez, si vous l'en croyez digne et si vous le jugez bon, qu'après mon décès ".

La lettre en question sera publiée après le décès de Mistral dans le bulletin des Pénitents Blancs d'Avril 1914, dont une copie est déposée au Palais du Roure. En attendant Mistral n'assistera pas à la cérémonie de Réception qui

19 pièce n°33, archives du Musée du Roure.

fait de lui le premier Félibre, Prieur Honoraire de la Confrérie languedocienne, tout simplement parce qu'il n'y aura pas de cérémonie de Réception !

En effet, le document de la Confrérie qui fait état de la nomination de Mistral, est daté du 15 Août 1912, c'est à dire deux jours avant que d'une part Mistral soit informé et d'autre part qu'il ait donné son accord !

Le Registre de Réception fait ainsi apparaître la nomination de Mistral :

" L'an mil neuf cent douze et le quinzième jour du mois d'août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, sur la présentation des Frères Antonin Glaizes, professeur honoraire à l'université et Pierre Roussel, avocat, a été reçu pour être mis au rang et catalogue des Frères Pénitents Blancs, et jouir de tous les avantages spirituels et temporels, qui y sont attachés, Monsieur Frédéric Mistral, lequel a promis de se conformer aux statuts et règlements de la Compagnie et a signé avec nous :

Frédéric Mistral - Antonin Glaizes - Pierre Roussel "

Dans les jours qui vont suivre, un large écho sera fait à cette nomination et ne tenant pas compte de ce N.B. Toute la Presse de droite sera informée et informera : l'Univers, la Croix, l'Écho de Paris, le Gaulois, le Matin, le Journal, le Figaro, l'Action Française, la Libre Parole. On colportera même à l'étranger la bonne nouvelle! (20). Un événement aussi anodin, méritait-il un tel ameutement ? A moins bien entendu, que le vrai but poursuivi, soit celui que nous évoquions!

Pour arriver à cette signature, de longues tractations avaient été nécessaires entre le Cardinal, les officiers de la Compagnie et Mistral. A cette époque, le Prieur de la Confrérie se trouve être le Marquis de Forton. Ce dernier, mettra presque deux mois pour *"féliciter"* Mistral...Il le fera dans une lettre datée du 4 octobre 1912, qui bien entendu, sera publiée!

Est-ce tout à fait par hasard que le Marquis va s'exprimer en *"Patois"*? Est-ce simplement pour accentuer son hommage au Maître Provençal? Pour quelle raison le courrier du Marquis sera-t-il publié ? La lettre n'est-elle adressée qu'à Mistral, ou au contraire à tous les Félibres, qui s'étaient égarés en élisant le Protestant Pierre Devoluy, et qui depuis 1909, sont sur le chemin de la Rédemption?...

Fin de la deuxième partie - à suivre -

Max Daniel

20 cf Chronique de la Confrérie-Mère, Palais du Roure, pièce n°7.

A **propos de la Ribote de Trinquetaille**

Jean-Luc MALACARNE est président de l'Association des Camarguais bien connue pour ses prises de positions à propos des inondations et des digues du Rhône. Cette Association dédiée aux oubliés de Camargue édite depuis quelques temps un journal traduisant la passion commune de tous : la Camargue.

Membre du bureau Comité de Soutien du Parc Naturel Régional de Camargue depuis 1996, ses connaissances, ses remarques et sa modération sont appréciées. C'est aussi un admirateur de la langue de Frédéric Mistral et de Joseph d'Arbaud en particulier.

Il nous livre ici le fruit d'une de ses recherches portant sur un point d'histoire à propos de la plaque de la "Ribote de Trinquetaille" rédigée par Claude MAURON notre parrain, et apposée en Octobre 1993 par les AVA (en pleine crue du Rhône !) en présence des félibres provençaux réunis en Congrès, et des autorités de la Ville.

" Dins uno salo basso, qu'avié 'n batun pèr sòu mai li paret bèn blanco, i'avié 'no longo taulo ounte èron asseta quinge o vint rebeirié que fasien sa soupado, atala à-n-un cabrit. Au saumié, tenchura 'mé de negre-de-fum, i'avié, penja, de caso-mousco (qu'es de gavèu de tamarisso, ounte se coucho la mouscaio, que piè arrapon em'un sa')."

C'est en ces termes qui traduisent bien l'atmosphère du lieu que Frédéric MISTRAL immortalise, dans ses Mémoires et Récits, l'épisode de la *"Ribote de Trinquetaille"*.

Quelques jeunes Félibres, partis en fête à travers Arles, se retrouvent à Trinquetaille dans une taverne fréquentée par les portefaix du Rhône.

*" Memori e Raconte "*publiés en 1906, rassemblent des souvenirs de jeunesse de Mistral ; ce *" portrait intérieur "* (P. Rollet) apporte des éléments de connaissance sur l'itinéraire d'enfance et de jeunesse du maître de Maillane ! *" d'esclargi ma coumençanço, o pèr miés dire, mi sourgent... "* (Mistral).

Ainsi sont publiés dès 1882 différents textes qui plus tard constitueront une partie des Mémoires.

La Ribote de Trinquetaille sera pour la première fois publiée dans l'Armana di Felibre en 1891 (le texte est daté du 22 août 1890).

"La Ribote" est le dix-huitième chapitre de l'oeuvre des Mémoires qui paraissent chez PLON en 1906. **On peut logiquement se demander,** à la lecture du récit, et, comme l'écrit Mistral *"i'a proun tout-aro quaranto an"* quarante ans après, **si ces lignes restituent bien la réalité d'une joyeuse soirée passée à Trinquetaille** ou si bien plus confusément, elles rassemblent les souvenirs épars d'instants de bonheur passés entre jeunes Félibres lors de leurs nombreuses escapades.

L'identité précise des compagnons de Mistral et de Daudet demeure incertaine. Qui de Mathieu le *"Felibre di poutoun"* ou d'Aubanel l'auteur de *"la Miougrano entre duberto"* était présent chez le Counenc patron des lieux ?

Du manuscrit conservé au Museon Arlaten à l'édition originale, des variantes nous permettent de nous poser la question. Mistral a-t-il éprouvé quelques difficultés à restituer clairement les détails de cette fameuse soirée ?

De plus le texte de "la Ribote" n'est pas daté. Une lecture attentive permet néanmoins de repérer des informations précieuses pour essayer de situer l'événement dans le temps :

***** Le pont de barques reliant Arles à Trinquetaille est supprimé en 1875, pour être remplacé par un pont métallique.

***** Mistral parlant de Daudet donne une indication intéressante *"...Lou futur crounicaire dis aventuro de Tartarin"*. Tartarin de Tarascon paraît en 1872.

***** Lors de la première parution dans l'Armana di Felibre le texte de 1890 précise *"i'a tout aro trento an"* celui de l'édition de 1906 donne *"i'a proun tout aro quaranto an"*

***** Il nous apprend également que Daudet signe solennellement le registre des lieux *"Secretàri dóu Presidènt dóu Senat"* .Il est effectivement au service du duc de Morny, demi-frère de Napoléon III, de 1860 à 1865.

***** Ce même registre porte la mention *"Frederi Mistral, chivalié de la Legioun d'Ounour"*. Cette distinction fut attribuée à Mistral le 14 Août 1863.

***** Alphonse DAUDET séjourne en Provence en 1861, 1863 et 1864, sa présence à Trinquetaille est suffisamment mentionnée avec moult détails par Mistral, pour ne pas être mise en cause.

***** Enfin au chapitre XII Mistral nous donne une information précieuse *"Sèt an après, ai ! Las !, l'an de la mau-parada..."* on peut imaginer que ce malheur dont il nous parle soit la guerre de 1870.

***** Le mois de septembre est précisé dans le chapitre II du texte de la Ribote.

Tous ces éléments d'informations permettent donc de situer l'événement de Trinquetaille soit à l'automne 1863 soit à l'automne 1864.

Le samedi 9 octobre 1993, l'association des Amis du Vieil Arles a apposé au 8 de la rue André BENOIT une plaque dont le texte rédigé par le professeur Claude MAURON de l'Université de Provence rappelle la joyeuse équipée des jeunes félibres à Trinquetaille.

Dins aquest oustou de Trenco-Taio
Frederi MISTRAL, Anfos DAUDET e
d'autri galoi coumpan de la
respelido prouvençalo faguèron
riboto emè li ribeirié dóu Rase
Ami dóu Vièi Arle 1993.

Jean-Luc MALACARNE

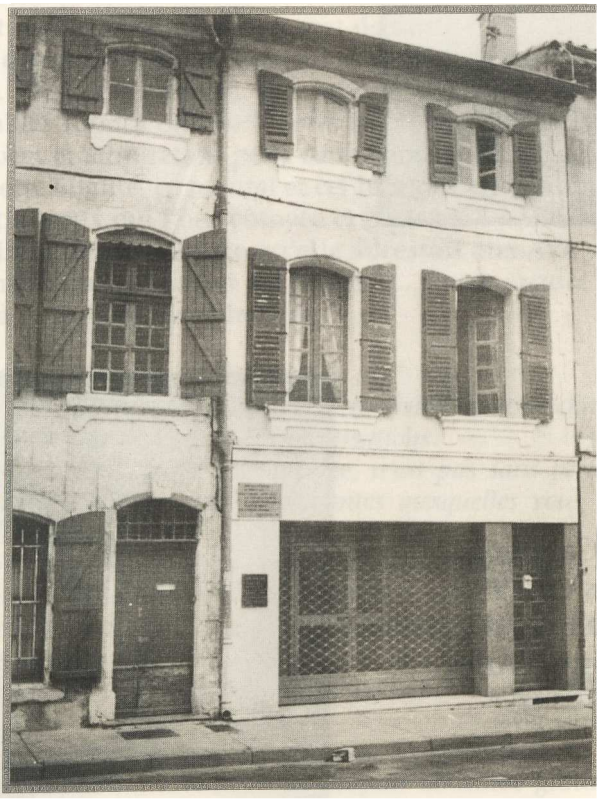

Plaque apposée sur la façade du 8, rue André BENOIT
(actuellement cabinet médical du Dr. Bernard DANIEL)

Jeanne Calment
à 20 ans en 1895
(Quotidien du Médecin N° 5558)
du 24 janvier 1995

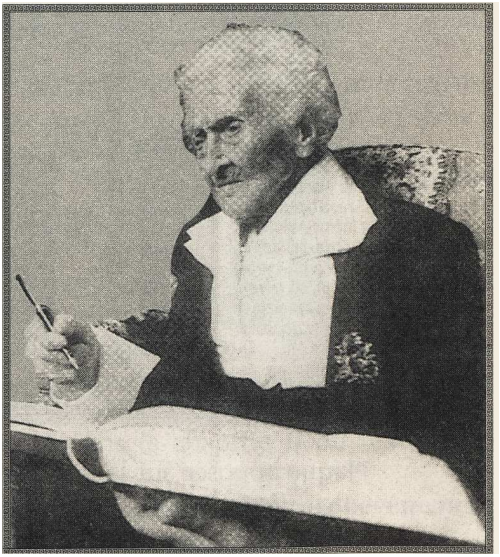

Jeanne Calment
à 121 ans en 1995
signant le livre d'or
de la Mairie d'Arles
(Photo Le Provençal
du 22 février 1996)

Jeanne Calment (1875-1997). Un monument , un patrimoine

La doyenne du monde, arlésienne nous a quitté après 122 ans 5 mois et 11 jours ce 4 Août. Sans tambour ni trompette, tranquillement, elle a fait un dernier pied de nez à nous tous qui étions habitués presque à ce record hors du temps et peut-être du raisonnable ! Jusqu'à la fin, elle était bien consciente de ses actes, lucide dans ses propos et dans ses idées (contrairement à ce que certains esprits chagrins ont pu imaginer). Cela était vérifié en permanence malgré l'aspect trompeur que peut donner au premier abord une personne sourde et malvoyante ! Même ses plus proches médecins dernièrement étaient rassurants et annonçaient régulièrement un bon état de santé !

On a quasi tout dit et analysé à propos de notre concitoyenne phénomène. Des publications, des articles de presse, des thèses, des livres, des tables rondes ont vu le jour, la plupart signés et rédigés avec passion, respect et admiration pour cette dame (petite par la taille) mais grande par cette vitalité, ce mental et cet humour étonnants, quelquefois décapants pour ceux qui l'ont côtoyée et connue.

Témoin la dernière lettre qu'elle adressait aux AVA en 1987, peu après être entrée en institution à 110 ans : ..." *pour excuser son retard de cotisations "* à propos de notre bulletin !

Chers Amis du Vieil ARLES

" Ma vue ne me permettant pas d'écrire lisiblement, je charge une amie de m'excuser (sic) *pour le retard de mes cotisations.*

Mon changement de vie, à mon âge, n'est pas sans perturbations. Je m'accorde donc des circonstances atténuantes auxquelles vous ajouterez les vôtres sans nul doute !

Aux Amis du Vieil Arles, je souhaite une longévité égale à la mienne dans les mêmes conditions de santé et d'énergie.

Ci-joint 85-86 et 87 au cas où il me prendrait l'envie de jouer la fille de l'air.

Vive ARELATE

La doyenne des Français vous salue bien bas "

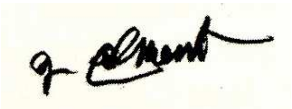

Missive naturelle pleine de charme et pétillante ... avec cette signature autographe !... Elle avait été depuis abonnée gratuitement au bulletin ce qui était bien naturel ! Souhaitons pour nous AVA, que notre Association atteigne aussi allègrement les 122 ans !

De nombreux scientifiques, en fait et grâce à elle, ont démarré à son sujet, des études scientifiques sur les centenaires.

Une table ronde s'est d'ailleurs tenue le 20 Février 1993 en ARLES à l'initiative de la Fondation IPSEN et de l'INSERM de Montpellier ; elle n'a pas eu le retentissement qu'elle méritait et que veulent remettre en mémoire aujourd'hui les AVA.

Nous voudrions insister plus particulièrement sur le fait que Jeanne CALMENT, à son gré ou à ses dépens, fait partie dorénavant de notre patrimoine, mondial, national mais aussi arlésien pour plusieurs raisons (selon les termes de C.R. de la Table Ronde de 1993) :

* " *Elle est le plus ancien témoin d'une époque révolue.*

Son grand père paternel était né le 1er Messidor An II de la République (19 juin 1794) alors que Napoléon 1er n'est pas encore empereur... Son autre grand père maternel né en 1808 décédera lorsqu'elle aura 11 ans (1886)."

* *Il y a un hiatus important d'âge avec sa suivante actuelle (environ 8 ans)*

* *Elle intrigue les médecins et les scientifiques du monde entier sur le plan physique et psychique.*

* *Elle inaugure certainement une nouvelle dimension du temps de vie de l'Homme que de nombreux autres atteindront sous peu !"* .

L'exemple de Jeanne CALMENT est important aussi par le fait qu'une question vieille comme le monde se pose en permanence dans celui-ci à propos de la personne la plus âgée de France sinon de l'humanité ; témoin cet article paru dans la revue " Je sais tout " en Noël 1934 et rapporté par l'Homme de Bronze le 12 Janvier 1935. Nous ne résistons pas au plaisir de le publier pour nos adhérents :

" *Voici, Denis GAIGNARD, de Luché-sur-le-Loir, décédé en 1760, à 123 ans. Mais il y a mieux, par exemple Charles JACQUES, dit Jacob, originaire du Jura. Le 23 octobre 1789, à 120 ans, il vint à l'Assemblée Nationale remercier les représentants d'avoir proclamé la liberté des citoyens ; puis il rentra chez lui. Il ne s'éteignit que cinq ans après. 125 ans, c'est encore peu ! GRANDEZ, compagnon orfèvre, décédé en 1754, à Pradez-d'Aubiac en Languedoc, vécut un an de plus ; ceci fait 126. Ici nous faisons un saut et passons tout de suite à 135 ans. C'est à cet âge qu'est décédée en 1741, Anne-Odette GRAPPIN, veuve LEBRUN. Le bruit courut que, sous ce nom, se survivait à elle-même la célèbre Marion DELORME ; mais rien ne confirme cette supposition. C'est jusqu'à 136 ans que vécut Jean LAFITE, décédé en 1766 à Rouilllac, près d'Agen, et jusqu'à 137, Jean CAUSEUR, qui était cultivateur à St Mathieu, près de Brest. En 1825, la veille de sa mort à Vaudemont, en Lorraine, le chirurgien POLITIMAN pratiquait encore une opération avec une étonnante dextérité : il avait 140 ans...*

Parmi les archicentenaires de France, il y a de plus, Anne CAUCHIE, décédée à Dieppe en 1772, âgée de 150 ans, puis Marie PRIOU, à Ste-Colombe, dans la Haute-Garonne (1838) ayant atteint l'âge de 158 ans ! "

Fac-similé de l'Etat Civil
Naissance de Jeanne Calment
(Archives d'Arles)

N° 110
Calment
Jeanne Louise

L'An mil huit cent septante-cinq et le vingt deux février à deux heures du soir par-devant Nous, Louis Arnaud, adjoint au Maire d'Arles, faisant les fonctions d'Officier de l'État-Civil, par délégation est comparu :

Nicolas Calment, charpentier de marine,

âgé de trente Sept ans, domicilié à arles, qui nous a déclaré que le vingt un février courant à Sept heures du matin, Marquerite Gilles, son épouse, sans profession, agée de trente Sept ans, est accouchée rue Turoure, à Arles, où ils sont domiciliés,

d'un enfant du sexe féminin qui nous a été présenté et auquel il donne les prénoms de Jeanne Louise

Ainsi constaté, en présence de Jean Baptiste Corréard, Commis, âgé de vingt Deux ans, domicilié à arles, et de Claude Louis Maria Mège, propriétaire, âgé de Cinquante huit ans, domicilié à Arles,

Et après que lecture du présent acte a été donnée par nous aux susnommés, ils ont signé avec nous.

Nicolas Calment Corréard L. Mège Louis Arnaud

SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION MAIRIE D'ARLES

Ces chiffres cités en 1935 en effet laissent songeur lorsque l'on sait qu'au moment de la Révolution Française l'espérance de vie en moyenne ne dépassait pas les 60 ans ; même si l'on sait avec quel scrupule les religieux avant la Révolution Française préposés aux actes de baptême en particulier remplissaient leurs registres et de nombreux actes gardés précieusement par les familles. Cela n'empêcha certainement pas d'additionner deux vies (le père et le fils portant le même nom et prénom ou bien un cadet reprenant le prénom de l'aîné décédé quelques bonnes années auparavant) par souvenir, quelquefois par vanité ou par erreur et supercherie même.

On connaît depuis de nombreux cas de centenaires dans le Caucase, les Andes ou dans l'Himalaya mais " *l'absence d'État civil solide ne permet pas d'établir avec fiabilité l'exactitude des données et les pièges demeurent dans la recherche des records de centenaires* " (C.R. Table ronde du 20 Février 1993).

Pour Jeanne Calment, aucun doute à avoir ; nous publions volontiers le fac-similé de son acte de naissance communiqué au laboratoire IPSEN par les Archives d'Arles.

Curiosité du document : il a été contresigné par un certain Claude Louis Marie MÈGE, propriétaire, âgé de 58 ans à l'époque. Ce n'est autre que le fameux Louis MÈGE (1816-1895) bien connu des érudits locaux, chef de bureau à la Mairie d'Arles, qui légua un fonds considérable de documents d'archives à la ville d'Arles de son vivant apportant d'un seul coup plus de la moitié du fonds primitif (deux cent volumes nouveaux bien répertoriés aujourd'hui) donnant des renseignements inappréciables sur la vie des citoyens d'Arles et sur leur vie privée. Amoureux du patrimoine, du passé et historien, conservateur, comment aurait-il pu imaginer signer ce jour-là l'acte de naissance d'une des citoyennes les plus âgées du monde, arlésienne de surcroît et participer de cette façon à la grande et longue histoire de sa ville !

Jeanne CALMENT a fait énormément par cette longévité et ses qualités originales pour le renom de la Ville d'Arles et la connaissance dans le monde de .... *"l'Arlésienne"* qu'elle était, que l'on a beaucoup vu, apprécié et peut être par moment sans modération Précisons qu'elle était même sur Internet (jcalment@imaginet.FR) site WWimaginet !

6000 centenaires sont annoncés en France en l'An 2000 ? Souhaitons que cela soit vrai et que l'on puisse dire maintenant *"devenir vieux* (non comme Hérode) *mais comme Jeanne CALMENT"* dans la locution populaire.

Cela serait une façon discrète et honorifique de reconnaître ainsi à notre concitoyenne ce statut de monument de l'humanité, mais aussi de notre patrimoine arlésien qui nous est cher.

Henri CERESOLA

LA MAISON CALMENT

Pierre Maxence, membre du CA des AVA (v. BAVA 84 et 88) nous expose avec son coeur aujourd'hui une page du vécu de son enfance et de souvenirs inédits à propos de la Maison Calment.

On a beaucoup parlé de Madame Jeanne Calment (prononcez comme Carmen). C'était une grande dame.

Mais l'on a peu parlé de Monsieur Fernand Calment et encore moins de la maison Calment. C'est ce grand magasin situé à l'angle de la rue Gambetta et de la place Antonelle, où se trouve actuellement le magasin de chaussures Batta.

Mon pauvre père, Marius Maxence, ayant travaillé, dans cette maison 7 ans avant la guerre de 14-18, et 20 ans après, était le plus ancien employé lors de la fermeture. *(cf page 54)*

Après 27 ans de bons et loyaux services (et la médaille du travail) il fut obligé de s'orienter vers un autre métier.

Le magasin Calment avait une très grande superficie allant de la place Antonelle, rue Gambetta, rue St Estève et rue Jean Granaud. Le côté rue Gambetta était réservé à la vente des tissus de toutes sortes. Avec de grandes étagères montant jusqu'au plafond et des échelles pour accéder aux différents rayons.

De grandes banques (au moins 5 ou 6) d'environ 5 mètres de long chacune où l'on déroulait les rouleaux ou les plaquettes de tissus pour les montrer aux clients, et mesurer les longueurs. Des règles carré en bois d'un mètre de long servaient à mesurer.

Je me souviens dans les années 30, quand je venais voir mon père au magasin (je n'habitais qu'à une centaine de mètres à l'encoule du pont).

Je jouais avec Frédy Billot, le petit-fils né du mariage d'Yvonne Calment avec le colonel Billot. Nous n'avions que quelques mois de différence et nous nous cachions derrière les banques ou derrière les meubles.

J'étais fasciné par les couleurs et les tons de centaines de tissus dont quelques uns étalés sur les banques.

Le magasin ressemblait alors à un véritable arc en ciel de couleurs qui illuminaient la pièce.

La partie arrière du magasin côté rue Jean Granaud où il fallait monter quelques marches pour y accéder était le côté meubles. L'on pouvait y trouver tout ce que l'on voulait : chaises, tables, buffets, chambres, salles à manger. Pas des meubles de luxe mais de la belle et bonne qualité. Un fourgon assurait la livraison, peint aux couleurs de la ville : jaune et bleu.

Si je me souviens si bien des couleurs c'est que j'avais participé à un

concours de dessins organisé par la maison Calment et j'avais obtenu un prix. Certainement pas mérité car je suis un très mauvais dessinateur, mais l'on avait voulu certainement faire plaisir au fils d'un employé.

Les propriétaires des Mas de Camargue et de Crau étaient les meilleurs clients de la maison. Il me reste à l'esprit les noms de quelques employés ayant travaillé avec mon père. Quelques enfants ou petits enfants se souviendront d'eux : Messieurs Puech, Sylvestre, Feuillad, Jourdain (Magasin Falque au bout de l'avenue Sadi Carnot) Roger Armand (Magasin bonneterie angle rue Réattu) Gallion, Deguilhem.

Vu du haut de mes 6 ou 7 ans, ce magasin était une des premières grandes surfaces, puisque employant une douzaine d'employés. C'était alors le plus grand magasin de la ville, dirigé de main de maître par M. Calment, mais avec une grande compétence et beaucoup de gentillesse pour son personnel.

Il était souvent dans le magasin contrairement à Madame qui n'y venait que très rarement. La *"maison Calment "* comme on l'appelait était située dans la partie de la ville la plus commerçante, car beaucoup d'Arlésiens venaient faire leurs courses en *"Poissonnerie"*. Un véritable centre commercial comprenant entre autres (je cite de mémoire) : la boucherie Pêtre, la Poissonnerie Auphand, la boulangerie Crespin, la fromagerie Derbès, l'épicerie Treillard, la bonneterie Faïsse, la pharmacie Martel, les charcuteries Orgeas et Coron, le café Berthet etc.etc.).

La famille Calment était une famille de notables d'Arles. On pourrait dire une famille de Bourgeois ayant du savoir vivre, y compris le Colonel Billot et sa femme Yvonne Calment.

Souvenirs, souvenirs... comme a si bien dit Mme Calment, d'une belle époque : celle d'entre les deux guerres. D'une époque où l'on partait en famille aux ferrades ou aux Saintes Maries de la Mer par le petit train de Camargue pour des journées et des dimanches de fêtes et de bonheur. Où tous les gens s'abordaient dans la rue pour se parler, prendre des nouvelles, que l'on apprenait souvent par le bouche à oreille. Sans chômage : un seul bureau avec une seule employée ! Autre temps où toutes les rues étaient piétonnes, puisque sans voiture ! Tous les magasins étaient en ville. Pas de télé, pas de frigo, pas d'auto. Des habits de semaine et des habits du dimanche. Mais pas de drogue, pas de vandalisme, ni de délinquance. Beaucoup de bonheur même pour les plus démunis ! Les va et vient de la jeunesse sur le boulevard des Lices ou la rue de la République, les bals, les chanteurs dans les rues et j'en oublie !

Arles, Arles ma ville tu as bien changé ! Ou c'est nous qui avons bien changé ?

Souvenirs, souvenirs c'est la vie mais c'est aussi la guerre qui a tout bouleversé ! Et puis l'après... ou rien n'est et ne fut plus comme avant !

Pierre MAXENCE.

In Memoriam Jean FUZIER
(1926 - 1995)

René GARAGNON, membre de l'Académie d'Arles et des AVA nous remet en mémoire le souvenir d'un éminent citoyen d'Arles, académicien, fidèle des AVA, trop tôt disparu.

Il y a déjà deux ans que M. Fuzier nous a quitté. Nous lui avons rendu visite à plusieurs reprises à Margaillan. La première fois c'était il y a près de trente ans. Nous voulions évoquer dans la presse locale la mémoire de son beau-père Joseph MORIZOT (1868 - 1935) qui fut maire d'Arles pendant seize ans.

M. FUZIER nous avait très aimablement reçus et nous avait donné un certain nombre de renseignements fort utiles. Le docteur MORIZOT, qui exerça la médecine pendant près de quarante ans, avait son cabinet en haut de la rue de la Calade. On l'avait surnommé - comme le docteur URPAR d'ailleurs - le médecin des pauvres. Sa droiture, dans la gestion des affaires publiques, fut sans faiblesse. Ses réalisations furent remarquables : la Goutte de lait, le dispensaire, l'hospice Chiavary, le collège de filles, l'École des Métiers, la salle des Fêtes, le tout à l'égout, l'éclairage électrique, le goudronnage des rues, la distribution de poubelles ... Les paroles prononcées par le pasteur BONITEAU, lors de ses obsèques en 1935, illustrent parfaitement son action : *"Servir a été sa devise"*.

Mais revenons à Jean FUZIER, qui fut membre de notre Société et dont j'ai eu l'honneur d'être le parrain lorsqu'il fut élu en 1982 au sein de l'Académie d'Arles.

Originaire de Grenoble, il prépare hypokhâgne et khâgne, au lycée du Parc à Lyon. Outre l'anglais qui l'intéresse, il excelle en latin et en grec. Il intègre l'École Normale Supérieure en 1946. Après l'agrégation d'anglais en 1951 il est nommé lecteur à Edinburgh. On le retrouve ensuite professeur au lycée d'Amiens puis au lycée Pasteur de Neuilly, enfin *"caïman"* d'anglais à la rue d'Ulm.

Nommé assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier, il *"descend"* dans le Midi et s'installe avec sa femme Évelyne et ses enfants dans la maison de famille de sa femme à Pont de Crau sur le chemin de Margaillan : c'est le domaine de Margaillan (du nom d'un prêtre vicaire à Saint-Césaire) dont parlent Émile Fassin, Gilles du Port et Honoré Clair. Le domaine fut propriété des abbés de Montmajour avant d'être acheté par le docteur MORIZOT.

Là Jean FUZIER, quand il ne fait pas cours sur Shakespeare, les dramaturges et poètes élisabéthains, bêche ses oliviers près du cadran solaire qui porte l'inscription : *Soli Soli Soli* (1). Il fait lui-même la récolte et la porte au moulin. Son huile, l'écrivain anglais Susan HILL, qui fut reçue à Margaillan, l'apprécia tellement pour ses meilleures salades qu'elle en parle dans une de ses oeuvres : *"green and thick like motor-oil"* (une huile vert épaisse comme de l'huile pour moteur). (2)

Jean FUZIER s'intéresse tout particulièrement à la littérature anglaise du XVIe siècle. Nommé professeur de langue et littérature anglaise à l'Université Paul VALÉRY de Montpellier en 1979 il crée (et dirige pendant plus de 21 ans) le Centre d'Études et de Recherches Élisabéthaines. Il fut le traducteur émérite des *"Oeuvres poétiques"* de Shakespeare dans l'édition de la Pléiade dirigée par le manosquin Henri FLUCHÈRE (1959) puis les *"Poèmes de John DONNE"* chez Gallimard (1962). Il devait aussi donner pour Armand Colin une édition critique des *"Sonnets"* de Shakespeare sans oublier nombre d'articles savants. Le sujet de la thèse qu'il soutint fut *"La Folie dans le Théâtre élisabéthain"*. La folie a de tout temps provoqué chez les hommes curiosité, fascination et inquiétude. De nos jours il est inutile de souligner combien les travaux de PINEL, LACAN ou FREUD ont influencé et influencent encore créateurs et artistes. C'est lors de ses travaux sur la folie que Jean FUZIER découvrit le rôle d'un homme bien oublié André DULAURENS, médecin arlésien du XVIe siècle (1558 - 1609). Dulaurens a écrit ce que l'on appellerait aujourd'hui un best-seller, *"Le Discours des maladies mélancoliques"*, publié en 1597 et presque immédiatement traduit en anglais, en italien et en latin.

Pour Jean FUZIER il ne fait aucun doute que de très grands écrivains ont lu ce traité sur la mélancolie, apparentée à la folie. Il est incontestable pour exemple, que le traité de DULAURENS a influencé le personnage shakespearien d'Hamlet : *"la tristesse du héros, son agitation, ses tendances suicidaires, sa nature soupçonneuse, ses soupirs, sa crainte de la lumière et de la compagnie sont autant de symptômes de la mélancolie relevés par DULAURENS"* précise M. FUZIER.

Quant à Cervantes dans son " *Le Licencié de verre* " (Nouvelles exemplaires, 1613) il utilise carrément un cas étudié par Dulaurens : celui du malade qui se croyait en verre et redoutait à chaque instant de se briser.

1 Au seul soleil de la terre, devise que l'on retrouve sur un mas à Mouriès.

2 Susan HILL, écrivain anglais contemporain. Née à Scarborough en 1943, épouse de Stanley Wells, spécialiste de Shakespeare. Son roman le plus célèbre *"Je suis le seigneur du château "* (1970) a reçu le Somerset Maughan Award (le *"Goncourt"* anglais) et a été porté à l'écran.

Il faut remercier M. FUZIER d'avoir, dans sa thèse, fait revivre un médecin arlésien dont on ne parle plus guère de nos jours mais qui fut médecin de Marie de Médicis et, en 1606, le premier médecin d'Henri IV. **Remarquons d'ailleurs - et M. FUZIER le soulignait dans son discours de réception à l'Académie qu'aucune rue d'Arles ne porte le nom de Dulaurens.**

Le talent de M. FUZIER fut suivi de maints honneurs qu'il nous est impossible de citer ici. Mentionnons tout de même qu'en 1985 la Société Francaise Shakespeare le porte à la présidence. D'autre part le nîmois Jean-Marie MAGUIN, professeur de littérature anglaise à l'université Paul Valéry de Montpellier, fait, dans son monumental *"Shakespeare"* paru en 1996, souvent référence aux travaux de M. FUZIER, un des grands spécialistes mondiaux du théâtre élisabéthain.

Le discours de réception de M. FUZIER à l'Académie d'Arles a été publié dans les numéros 45, 46 et 47 de notre bulletin. Il s'intitule *"André Dulaurens, médecin arlésien et inspirateur des lettres européennes de la Renaissance"*.

René GARAGNON

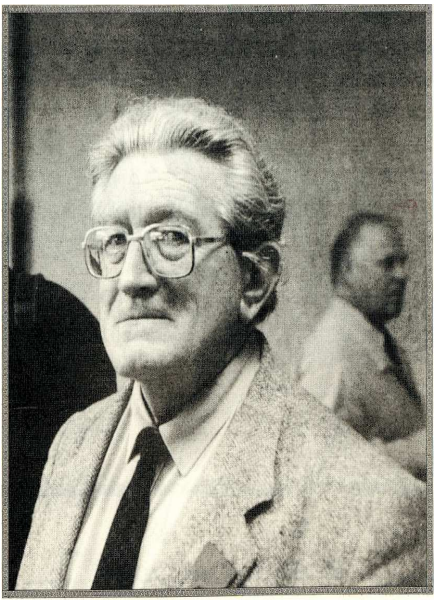

Jean FUZIER
(à l'occasion de sa remise de décoration de l'Ordre National du Mérite à l'Université Paul Valéry de Montpellier)

La Maison Calment au début du XXe siècle
Photogravure d'un prospectus - (Coll. particulière)

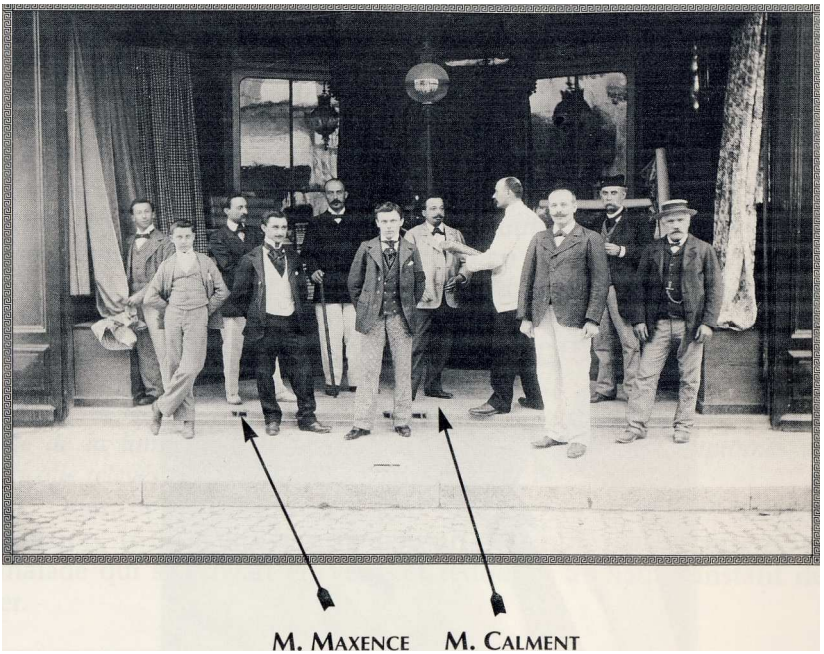

Portrait de groupe devant le magasin Calment vers 1907
(Coll. Pierre MAXENCE)

QUESTIONNAIRE SUR LE BULLETIN - RÉSULTATS

Nous avons eu 330 réponses soit 1/3 des adhérents ; en voici les grandes tendances.
Le Bulletin est lu dès sa parution à 97% ; aussitôt (48%), dans la semaine (31%), ou dans le mois (12%).
On privilégie d'abord les pages de couleur de l'Entre-Nous !
On y consacre une heure (36%) ou plus d'une heure (44%). Le Bulletin circule dans la famille (46%), peu chez les amis (17%) car on veut le conserver à 86%. 20%) des lecteurs le mettent en reliure.
La présentation du Bulletin convient tout à fait à plus de 85% des adhérents. Toutefois, on demande davantage de pages, de photos, de croquis et dessins et si possible un peu de couleur de temps en temps. Le courrier des lecteurs est désiré à 45%, la rubrique relative aux parutions récentes à 59% et celle à la bibliographie de documents anciens à 62%. Pour ces trois derniers points, il y a eu 30% de personnes indifférentes.
La moitié des lecteurs préfère des articles courts ou des nouvelles brèves, un quart préférant des articles sur plusieurs numéros. 40%, des adhérents ont une préférence marquée pour les numéros spéciaux.
Les thèmes préférés de nos adhérents restent l'histoire d'Arles et de la Camargue (46%), suivi de près par l'histoire de la Provence, de la Crau et les monuments (40%) ; la langue provençale n'ayant été désignée que par de rares réponses !
Les rubriques qui intéressent le plus sont l'urbanisme, les noms de rues et les personnages.
Le public est très partagé sur les autres rubriques.
Le prix convient tout à fait à 70% de nos adhérents et 18% pensent qu'il peut être augmenté.
Notation du Bulletin :

Très bien	49%	Assez bien	12%
Bien	37%	Ne se prononcent pas	2%

Le Bulletin est stable (43%) ou en progrès (38%).

Une très large majorité est contre la publicité dans le Bulletin (plus de 80%) *"Ne mettez pas du saucisson et du coca cola dans nos bibliothèques".*
Les 19% de personnes favorables souhaitent une publicité ciblée, peu abondante et qu'elle rapporte de l'argent aux AVA (sic)... [pour d'autres publications à paraître bien sûr (NDLR)].
Mais bon nombre de personnes favorables préfèrent une augmentation de la cotisation à l'introduction de la publicité car autrement la lecture du Bulletin ne serait plus la même.

Suggestions :

***** Etablir des suppléments à destination des villages et des alentours.
***** Faire davantage de visites en semaine (!) ou des conférences et en faire un résumé chaque fois dans le bulletin suivant pour les absents.
***** Organiser des transports hors d'Arles.
***** Organisation annuelle d'une journée AVA Prestige.
***** Rubriques annexes pour entraide entre les chercheurs d'histoire locale.
***** Réponses documentées aux demandes *(on essaie au mieux...NDLR)*
***** Plus de place à l'actualité (Entre Nous)
***** Afficher les AVA sur Internet (C'est le Président que l'on risque d'interner !)

Principalement en leitmotiv :
"Restez surtout à la portée des moins savants que vous"
"Continuez de surveiller de près le Secteur Sauvegardé"

Ce sondage est très encourageant pour le CA qui sait très bien *"qu'il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers".*

Il va tâcher au mieux d'en tenir compte pour l'avenir grâce à votre fidélité, à votre concours, aux textes historiques que vous voudrez bien adresser à l'occasion (en explorant par exemple le fonds FASSIN) et surtout grâce au règlement ponctuel de votre cotisation dans le premier semestre de l'année civile.

Tout cela affirmera encore plus notre force, notre indépendance, notre unité et le plaisir pour vous de nous lire et... de nous conserver !

Michel FARINOLE - Henri CERESOLA

Entre Nous

Place de la République ! à pied ou en voiture ?

Parmi les projets et les souhaits des AVA depuis 1971, la piétonnisation de la Place de la République revenait souvent dans les conversations et au long cours des municipalités successives.

En 1991 lors de mon élection, mon premier compte rendu de presse dans *"le Provençal"* avait été de promouvoir cette idée. À l'époque avec Jean Pierre CAMOIN, maire, le service du patrimoine et M. BOUZONVILLER Jean, président des commerçants, nous avons organisé en notre siège une table ronde informelle sur ce sujet.

Les AVA se sont rendus compte des nombreuses difficultés pour harmoniser les avis ou accorder les violons de chacun surtout par le fait que ce lieu est hautement historique. Hôtel de Ville, Primatiale, Église Ste Anne, Cloître, Archevêché, ancienne Poste sont là autour de l'obélisque. Cette place, de plus, est un passage obligé entre les deux voies piétonnes principales d'Arles (Rue de la République et rue de l'Hôtel de Ville). **C'est le véritable nombril de la ville** surtout depuis que la *"World Fondation Monument"* mécène a restauré de manière admirable le portail Saint Trophime. Justement ce magnifique travail ne doit pas être annulé par la pollution, non seulement de la Cellulose du Rhône mais par celle des différents véhicules et autres produits toxiques reconnus par les professionnels, les élus et les administratifs.

Les AVA en Décembre 1996 (Spécial Collection Histoire d'Arles) dans *"Entre Nous"* **alertaient les décideurs** sur le fait de répondre au devenir de cette place (éclairage, mise en valeur, arrêt de la circulation). **Nous demandions la création d'une Commission spécifique à cette place à l'instar des Commissions Extra Municipales nombreuses qui se sont mises en place avec l'actuelle municipalité.**

Commission spécifique, vu l'importance stratégique, économique et historique définie plus haut afin de participer avec les Arlésiens concernés (CIQ commerçants, banques, professions libérales, Éducation Nationale, M.H. etc) à des discussions préliminaires, à des échanges d'idées, de propositions... *"pas n'importe comment, à n'importe quel prix ou dans la précipitation"*. Nous ajoutions *"Il semble urgent d'engager le processus"*.

C'est pour cela que les AVA lors de la Convocation par les élus, en Salle d'Honneur le 10 Juin 1997, nous mettant **devant la décision soudaine et irrévocable** de fermer la place suivant certains créneaux horaires, **ont été un peu mal à l'aise** et malheureux, même si cela était dans nos voeux, de voir le tohu bohu , la rudesse de certains propos et d'interventions bien compréhensibles, s'élever parmi l'assistance.

L'essai - imposé, et qu'il faudra conclure certainement définitivement par une mise hors circulation automobile, un jour ou l'autre, semble avoir été positif après ces deux mois d'été. L'aménagement de la place, même si l'animation ou la fréquentation pas toujours bienvenues ont interpellé les Arlésiens **(skate-board -** fréquentation inadéquate des bancs publics...) a recueilli la majorité des suffrages.

Le bilan réalisé en ce mois de Septembre sera publié bientôt.

Nous souhaitons en rediscuter avec les élus, connaître les premiers résultats et... qu'une Commission soit enfin réunie, sereine. La décision retenue et à venir deviendra certainement positive pour tous et sera gagnante à tous les coups pour notre patrimoine que nous aimons et voir se conserver.

H.C.

Signalétique des Édifices arlésiens : Bravo !

On connaît bien maintenant les circuits fléchés (romain, médiéval, Van Gogh) opérationnels depuis 1996 mais **nos adhérents n'ont pas tous fait attention à la remarquable mise en valeur complémentaire du patrimoine de la Cité, initiée par les responsables du Patrimoine arlésien** et demandée de longue date depuis 1903 et 1971 par les Amis du Vieil Arles.

C'est chose faite en partie ; 50 panneaux en lave émaillée neutre (20x20 ou 40x40 ou 60x60) suivant l'importance de l'édifice ont été apposés avec précaution sur la pierre ou collés à la résine. La rédaction des textes historiques imprimés dessus a été l'oeuvre de Odile CAYLUX qui prépare un DEA conséquent sur les demeures arlésiennes et leur évolution au cours des siècles. Les dessins ont été réalisés par Marc KELLER de la DRAC d'Aix en Provence.

Nous avons donc vu cet été, de nombreux visiteurs et même des Arlésiens découvrir cette petite histoire, véritable approche visuelle, bien mise en évidence et bienvenue de ce patrimoine classé (public et privé) depuis 1840 devant lequel on passe souvent sans s'arrêter et sans prendre conscience de sa richesse.

Bravo donc à cette initiative pratique, utile qu'il était bon de souligner car passée quasi inaperçue.

Dernier détail intéressant, loin d'être négligeable... à propos du coût de l'opération : la DRAC, le Conseil Général et le Conseil Régional ont pris en charge environ 80% de la dépense. Merci, messieurs mais ne vous arrêtez pas en si bon chemin, car il y a encore quelques panneaux à placer pour mériter encore mieux ce label *"ville et pays d'Art et d'Histoire",* décerné à notre ville d'Arles !

H.C.

L'AMPHITHÉÂTRE : 2000 ans Un autre combat !

Moins visible, mais de longue haleine, hors du sable de nos arènes, c'est le **combat entrepris contre le temps et son usure par notre municipalité** et son service du Patrimoine, suivant en cela le but de la précédente équipe.

L'article complet paru à ce sujet dans *"La Provence"* du 2 Juillet 1997 a bien actualisé les problèmes à propos desquels **les AVA avaient attiré l'attention des élus et des administratifs locaux et nationaux.** Ils avaient aussi tiré la sonnette d'alarme depuis bien longtemps en développant un cahier des charges de tout ce qu'il y a d'urgent et d'élémentaire à réaliser (y. BAVA n°76 et 78 et n°78 EN).

Pour la première fois, cela semble bouger officiellement. C'est le Conseil Régional en effet qui, en séance plénière, suite à l'intervention de M. Hervé SCHIAVETTI, Conseiller régional, responsable de l'Urbanisme arlésien a exprimé son accord **pour que le projet de restauration des Arènes d'Arles soit inscrit au prochain Contrat de Plan État - Région ... en 1999 !** car *"pour l'instant il n'est pas favorable à l'inscription de ce dossier par avenant* (càd pas tout de suite) *au Contrat de Plan actuel 1997-1998"*. Ce qui nous a été confirmé par lettre du 17 Juillet de la Direction du Cabinet du Président du CR (suite à notre demande de possibilité d'activer ce dossier).

Le budget initialement prévu de 12 Milliards de francs permettrait à l'État, à la Région et à la ville d'intervenir sur la base de 1/3 chacun sans comptabiliser l'aide éventuelle du Conseil Général. **Peut être l'Europe interviendra-t-elle aussi** dans le cadre de l'Association - Pompéi - Messine - Arles intéressée par ce genre d'intervention sur de tel monuments.

Une étude de faisabilité a été confiée à l'Architecte Conseil des Monuments Historiques qui doit définir (rapidement ?) l'ordre des priorités.

Cela, de toute façon, nous laisse encore le temps de longuement rêver encore devant la maquette de l'Amphithéâtre visible à l'IRPA. Cela nous laisse le temps aussi de redouter que cette décision ne soit reportée au gré des fluctuations électorales régionales prochaines !

Arlésiens, Provençaux, Français de toutes régions et de tous bords, *"aficionados"* de tout pays, **on aura peut être besoin de vous bientôt** pour donner un coup de pouce à la réussite de ce projet ; on y pense ! Notre monument emblématique de 2000 ans le mérite !

H.C.

La Famille FASSIN honore la Ville d'ARLES

C'est fait et signé ! Samedi 12 Juillet 1997, dans le bureau du Député-Maire, Pierre FASSIN avocat, entre autre président d'honneur des AVA, accompagné de ses enfants a signé officiellement la convention du don de près de 500 documents gardés par sa famille depuis 1696.

Il faut noter que la famille FASSIN restera propriétaire de ses archives qui sont donc confiées à la ville. Trois parties distinctes, déjà inventoriées par notre vice-président Rémi VENTURE, constituent cette donation.

- la documentation personnelle d'Émile FASSIN à qui nous nous référons souvent dans notre bulletin et qui est pour nous le *"père"* de la petite et grande histoire d'Arles.

- un fonds de livres imprimé sur Arles et la Provence, ancien et précieux

- les archives familiales proprement dites qui fourmillent de mille détails domestiques mais toujours en rapport avec la vie de la Cité et restitués dans ce contexte.

Ces archives vont rejoindre le Fonds Patrimonial de la Médiathèque d'Arles, dirigé par l'active et discrète Fabienne MARTIN, appréciée de tous, bienheureuse aujourd'hui d'en faire sous peu l'inventaire pour que l'ensemble soit consultable et exploitable en début d'année 1998 par tout un chacun.
Depuis quelques années les AVA oeuvraient en ce sens pour que à l'instar des collections de Baron DU ROURE et du fonds GAUTIER-DESCOTTES, **la richesse du Fonds FASSIN reste bien en ARLES et n'aille pas rejoindre une autre ville... !**
Un grand merci et toute notre reconnaissance vont à Maître Pierre FASSIN et aussi aux élus de la Ville qui ont su se rencontrer à temps pour conclure cet accord que les érudits locaux attendaient très impatiemment
Merci encore à vous et à votre famille, Maître FASSIN d'avoir su conserver jusqu'à ce jour, les traces de l'histoire des hommes et des événements qui ont fait ce qu'est notre Cité, accomplissant là un véritable devoir de mémoire et de citoyen d'Arles.
Emile FASSIN votre aïeul, en frontispice du ***"Bulletin Archéologique d'Arles"*** en 1899 écrivait : *"Étudier son pays, c'est l'aimer et le servir".*
Encore mille mercis, Maître, de l'avoir servi et aimé de cette manière et si bien en ce jour de Juillet.

H.C.

ARLES et l'Université de PROVENCE

Conformément aux dispositions arrêtées par le schéma régional de l'Enseignement supérieur depuis bientôt dix années maintenant, **c'est l'Université de Provence (Aix - Marseille) qui assure la maîtrise de la formation et du développement du pôle Universitaire d'Arles.**
Il y a déjà les Sciences économiques et l'Administration ; la Gestion des parcs naturels et des projets culturels.

Saluons maintenant le démarrage de la MST (Maîtrise sciences et techniques archéologie et patrimoine (le et 2e années) unique en France. 20 places accessibles seulement à des étudiants titulaires d'un DEUG d'Histoire de l'art. Juste retour des choses lorsqu'on peut présenter, faire toucher du doigt et des yeux directement la réalité de leur futur travail dans cet extraordinaire laboratoire grandeur nature qu'est notre Cité d'Arles.
Les dossiers sont montés, les places sont recherchées ; un travail (interactif) avec tous les services du patrimoine arlésien est déjà commencé à plusieurs niveaux pour sa valorisation tout azimut.
Ensuite, dans un autre domaine, une filière lettres modernes (1ère année de DEUG) vient de voir le jour pour cette rentrée 1997-1998.
Les cours de littérature française, linguistique, du Moyen-Âge, ancienne ou comparée etc... sont assurés par les enseignants de l'Université de Provence. Cette formation ouvre sur les métiers de l'Enseignement, mais aussi sur des licences littéraires utiles pour présenter ultérieurement divers concours administratifs. **La responsabilité de la direction a été confiée à Claude MAURON, professeur et directeur de l'U.F.R., Lettres Arts Communication et Sciences du Langage.**
Arlésien, parrain des AVA, nous sommes contents de pouvoir le remercier pour cette décision et pour cet atout supplémentaire offerts à notre ville d'Arles. Merci l'Université de Provence et *"longo mai"*.

H.C.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

t FRÉDÉRIC MISTRAL

PIERRE FASSIN

t ÉMILE FASSIN

t ANDRÉ VAILHEN-REMACLE

t RENÉ VENTURE

ANCIENS PRÉSIDENTS :

t AUGUSTE LIEUTAUD 1903-1923

JEAN LANDRIOT 1971-1974

t RENÉ VENTURE 1974-1987

THÉRÈSE GUIRAUD 1987-1990

COMITÉ DE PARRAINAGE

HENRI AUBANEL - YVAN AUDOUARD - t ELISABETH BARBIER - t Louis BAYLE – t GASTON BONHEUR - MARCEL BONNET - t HENRI BOSCO JACQUES DE BOURBON-BUSSET – t HEDWIGE BOUTIERE – t MARCEL CARTERES - ANDRÉ CASTELOT – t Duc DE CASTRIES - JEAN-PIERRE CHABROL – t ANDRÉ CHAMSON - EDMONDE CHARLES-ROUX - YVAN CHRIST JEAN-PAUL CLEBERT - t ALICE CLUCHIER - JEAN DESCHAMPS - PIERRE DOUTRELEAU - MICHEL DROIT - MAURICE DRUON - t GEORGES DUBY t LAWRENCE DURRELL - t PIERRE EMMANUEI - t HENRI-PAUL EYDOUX Louis FERAUD - t IRENE FOUASSIER - CHARLES GALTIER - RENÉ GARAGNON - RENÉ JOUVEAU - CHRISTIAN LACROIX - HALLDOR LAXNESS Louis LEPRINCE-RINGUET - t Duc DE LEVIS-MIREPOIX - JEAN-MARIE MAGNAN - CLAUDE MAURON - t MARIE MAURON – t JEAN MISTLER MAURICE PEZET - CHARLES ROSTAING - ODYLE RIO - ROBERT SABATIER - PIERRE SEGHERS - CONSTANT VAUTRAVERS.

BUREAU

PRÉSIDENT : HENRI CERESOLA

VICE -PRÉSIDENT : RÉMI VENTURE, JEAN TERRUS

SECRÉTAIRE : BETTY CHICCO

SECRÉTAIRE ADJOINTE : MARCELLE FERRARI

TRÉSORIER : MICHEL FARINOLE

TRÉSORIER ADJOINT : ROBERT LAUGIER

ARCHIVISTE : ALDO BASTIE

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMINISTRATION :

A. ARNOULT, M. AUDEMA, M. BAUDAT, J. CASTANET,
M. TH. CORDERO, P. MAXENCE, P. PETRINI, D.RAINAUD, A. TULOUP.
Responsable du Matériel : PAUL AUMONIER

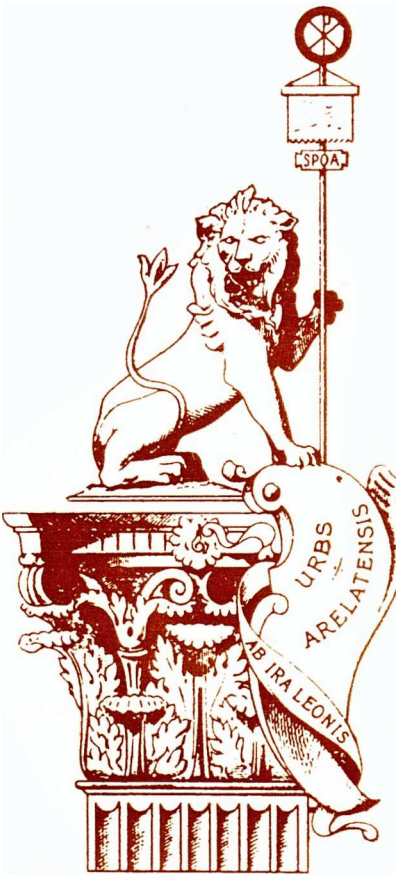

Dépot légal 1ème trimestre 1997. Imp. ROSSI. Arles
Directeur de la Publication : H.CERESOLA
Commission Paritaire : N° 52953. ISSN 0988. 9531